

73

Savoie

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

REVUE DE PRESSE

année 2025

CAUE de la Savoie
Bâtiment Evolution
25 Rue Jean Pellerin - CS 42632
73026 CHAMBERY cedex
Tél 04 79 60 75 50 - Fax 04 79 65 39 29
caue@cauesavoie.org - cauesavoie.org

A Chambéry, l'urbaniste Sylvain Grisot parle redirection urbaine

Terminé l'étalement. Il faut passer à un urbanisme circulaire et construire la ville autrement aux yeux de l'urbaniste Sylvain Grisot venu à Chambéry.

On connaît les 30 gloires, Sylvain Grisot introduit la notion de 30 turbulentes, débutant en 2020 par la crise du Covid et s'étalant jusqu'en 2050. Une perspective peu réjouissante, ambiance lendemain de fête. L'urbaniste nantais était invité à Chambéry par l'agence de pico-promotion immobilière Au Bercail, l'association A-ttrait et Environnement pluriel à parler sobriété foncière, densification et transformation des espaces urbains existants dans le cadre de la publication de son dernier livre *Redirection urbaine*. Cinq ans d'enquête de terrain menée par ce "faiseur de ville sur la ville" auprès de ceux qui "tentent de construire la ville autrement, dans le bon sens".

"Six chantiers d'adaptation massifs"

Car l'étalement urbain n'est plus possible. "Nos villes ont grandi trois à quatre fois plus vite que leur population ces 50 dernières années. 60 % de la consommation d'espace sont dans les territoires qui perdent des habitants", affirme-t-il. Et de citer, le passage de 2 à 3 millions de logements vacants en dix ans en France, ces 5 millions de m² vides dans les bureaux d'Ile-de-France, le tout étant la conséquence de la création d'une "ville à obsolescence programmée".



© MFS - L'urbaniste Sylvain Grisot s'est exprimé devant un parterre d'élus, de professionnels de l'acte de construire et de citoyens, réunis à Chambéry le 16 janvier dernier.

Pour Sylvain Grisot, l'artificialisation des sols est le symptôme d'un problème plus grave : le fonctionnement global de nos villes et de leur fabrique. "Cela fait 50 ans qu'on construit nos villes comme on fabrique des voitures : standardisation, économies d'échelle, massification. Il faut changer de modèle."

Sachant que 80 % de la ville de 2050 sont déjà construits, réduisant le neuf à un aspect anecdotique, la question porte sur "qu'est-ce qu'on fait du déjà là ?". Commencer par intensifier les usages de l'existant, transformer ce qui peut l'être plutôt que de déconstruire. Ou densifier les espaces

déjà urbanisés et parfois les renaturer. L'urbaniste déplore six chantiers d'adaptation massifs. En premier lieu, désimperméabiliser, végétaliser de manière intensive. Ensuite, intensifier les usages, comme la transformation de cette école de Noirmoutier l'été en huit logements touristiques. Troisièmement : accroître la durée de vie du bâti, dont le contenu carbone sur l'ensemble de son cycle est très consommateur d'énergie. Ensuite, construire sur les friches. Puis engager une vraie politique foncière. Enfin, prendre en compte les nouveaux risques, nos ressources et nos fragilités quand on fait de la planifi-

cation.

Pour, Sylvain Grisot la période que l'on vit "n'est pas une crise, c'est beaucoup plus grave. C'est la fermeture d'une parenthèse heureuse où l'on pouvait s'étaler comme on voulait en consommant du foncier agricole, où l'on pouvait couler du béton sans se poser de question, où il y avait toujours une voiture pour régler nos problèmes de mobilité. Cette période doit être un facteur d'accélération de la transformation des pratiques. On ne connaît pas le chemin. Il faut tester, explorer, partager les réussites comme les échecs", conclut-il.

Marie-France Sarrazin

Le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics

Jeudi 30 janvier 2025

Conférence le 16/01/2025

> Cet événement était co-organisé par a-ttrait, AU BERCAIL et Emmanuel Grossetete avec le soutien de Ville de Chambéry, Grand Chambéry, l'Asder, le CAUE de la Savoie, Ville & Aménagement Durable, Agate - Agence alpine des territoires.

**Les Échelles ● Les élèves impliqués
dans le projet de réaménagement de l'école**



Les enfants ont présenté leurs maquettes ce lundi.
Photo Le DL/M.-C.F.

Le conseil municipal jeunes et les élèves de CM2 de l'école du Menuet ont présenté ce lundi 27 janvier leurs maquettes qu'ils ont réalisées en vue du projet de réaménagement de la cour d'école et de ses abords. Cette rencontre a été animée par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), par l'agence transalpine des territoires Agate, et par une paysagiste. Étaient présents Myriam Cattanéo, maire et présidente du Sivos (syndicat intercommunal à vocation scolaire) du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) des Échelles, des élus, des parents d'élèves et des personnes du service technique. Ce travail a commencé l'année dernière. Ce lundi avait lieu le rendu du projet des élèves et des adultes, qui ont aussi présenté leurs maquettes. Beaucoup d'idées sont regroupées concernant la végétalisation, le parcours des élèves, des lieux de loisirs. Les idées de chacun ont été entendues dans un souci de bien être et de sécurité pour les enfants. C'est une première pierre de l'édifice, la réalisation de ces projets dépendra des aides financières attribuées.

Le Dauphiné Libéré
Vendredi 31 janvier 2025

Chanaz • La commune se penche sur l'avenir du terrain de football

Le projet d'aménagement de la base de loisirs de Chanaz est fixé. Toutefois, la commune de Chanaz, ayant été récemment labellisée "Village d'avenir" par les services de l'État, bénéficie dans ce cadre de l'avis de l'architecte paysagiste de l'État. Celui-ci recommande d'élargir le périmètre d'étude de ce projet au terrain de football qui n'est plus homologué. Dans ce contexte, la commune dispose de 35 jours d'étude entièrement financés par l'État. Le bureau d'études JASP urbanisme a été retenu pour cette mission. Il a présenté des perspectives lors d'une rencontre le 19 décembre au cours de laquelle a été évoquée l'idée de consulter les habitants sur ces pistes d'aménagement du terrain de football. Ainsi, Cédrik Valet, chargé de mission du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), interviendra pour animer un atelier participatif avec les Chanaziens sur le devenir de ce terrain, le vendredi 31 janvier à partir de 18 h 30, salle de Boigne.

Chanaz

Les habitants consultés pour l'aménagement de la base de loisirs

La commune de Chanaz élargit ses perspectives en organisant un atelier au public. Les élus et les habitants ont travaillé ensemble pour définir les grands axes du projet d'aménagement de la base de loisirs, un chantier majeur pour 2025.

Labelisée "Village d'avenir" par l'État, la commune de Chanaz a pu élargir le champ d'étude de l'aménagement de sa base de loisirs, projet majeur de l'année 2025, au terrain de football qui n'est plus homologué, et bénéficier ainsi de l'accompagnement d'un architecte paysagiste financé par l'État, le cabinet d'études JASP, missionné sur son devenir.

Sur les recommandations de ce cabinet, une consultation des chanaziens organisée dernièrement par Yves Husson maire de Chanaz et le conseil municipal, animée par Erik Vallet chargé de mission du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), a réuni une quarantaine de personnes réparties en quatre groupes.

L'établissement d'un diagnostic participatif a pointé dans un inventaire à la Prévert, l'environnement de la zone concernée : port, embarcadère, écluse, terrains agricoles, terrain boisé communal, zone humide, route et parking, city stade très utilisés par les ados, aire de jeux



Les élus ont souhaité donner la parole aux habitants en proposant cet atelier de travail animé par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Photo Jeoffrey Lecomte

vétustes, restaurant, hôtel, etc., et les enjeux en termes de mobilité, écologie, santé, intergénérationnels, loisirs, tourisme.

Les participants ont ainsi planché sur ces thématiques et émis notamment les propositions suivantes.

Un espace culturel et des activités en plein air sont au cœur du projet

La création d'un espace culturel déclinerait scène ouverte, kiosque à musique, théâtre de verdure, expositions temporaires. Des activités en plein air pourraient s'articuler autour de diverses installations, qu'il s'agisse de boulodrome de pé-

tanque, parcours santé, piste de vélo "pump track", aire de jeux pour les moins de 5 ans, aire de pique-nique, barbecue.

Pour certains, le stade actuel devrait être divisé en deux avec terrain de foot multisport d'un côté, arbres, sentiers et parking de l'autre. Plusieurs souhaiteraient qu'un espace d'atterrisseage pour hélicoptère de secours voit le jour.

Le compte rendu de la séance de travail sera transmis à l'ensemble des participants. Cet atelier servira à déterminer les pistes de programme par le bureau d'études JASP.

Une communication précisera les suites que la commune aura données à cette réflexion.

• **Marie-Claude Dufour**

Depuis trois ans, le stade de football n'est plus homologué

Le stade de football de Chanaz inauguré en 1994 a accueilli plus de 1 000 matchs joués toutes catégories confondues. Depuis trois ans, ce stade n'est plus homologué pour les compétitions par le District et la Ligue de Football.

Il ne répond plus en effet aux conditions de sécurité, en raison notamment d'une route à traverser pour rejoindre les vestiaires, les cages et le terrain ne satisfont plus aux dimensions réglementaires. L'ES Chanaz a fusionné avec l'EF Chautagne en 2021.

Lors de la réunion des maires de Chautagne concernant les structures sportives sur le territoire, il a été décidé de ne conserver que les



Le terrain de football actuel n'est plus homologué pour les compétitions Photo Le DL/M.-C.D.

stades de Chindrieux et Serrières qui sont aux nor-

mes.
• M.-C.D.

Bourget-en-Huile

Régis Barbaz : « Je ne me représenterai pas aux municipales de 2026 »

Après avoir fait battre le tempo de la vie locale au rythme des cérémonies de vœux, *Le Dauphiné Libéré* ouvre l'agenda de février en donnant la parole aux maires des petites communes. Rencontre avec Régis Barbaz, maire du Bourget-en-Huile (sans étiquette).

Pouvez-vous présenter votre commune ?

« Le Bourget-en-Huile s'étend sur 663 hectares dont 373 hectares de forêt publique. Au 1er janvier 2025, la population est de 143 habitants. Un chiffre qui me laisse perplexe. Prenant la suite de Joseph Helle, je suis maire depuis juin 1995. »

Que retenez-vous de l'année 2024 ?

« La façade de la mairie école a été refaite ainsi que la toiture du bungalow de l'école qui accueille deux classes, soit une quarantaine d'enfants. Nous avons la chance d'avoir la cantine sur place où 30 enfants sont accueillis chaque jour. Face à l'absence de candidat pour un emploi à temps partiel, nous avons recruté un employé technique à plein temps qui pourra également assurer des remplacements au service périscolaire. Avec cinq salariés, nous sommes le plus employeur de la commune. Sur les trois lots du lotissement communal, un seul reste à vendre. La commune a réouvert des sentiers qui ont une histoire. Ils sont très fréquentés. »

Avez-vous des projets pour 2025 ?



Régis Barbaz, maire depuis juin 1995, ne se représentera pas en mars 2026 pour un 6^e mandat de maire. Photo Le DL/B.M.

« Les travaux pour la création d'une promenade confort le long du Gelon depuis la salle des fêtes jusqu'au lieu-dit les Fontaines, commencent le 10 février pour une fin prévisionnelle cet été. Le projet est subventionné à hauteur de 60 % par la Région et par le Département. Nous avons également bénéficié de l'aide de Cœur de Savoie pour l'ingénierie. L'aménagement du chef-lieu a 30 ans. Il a fait office de référence avec le CAUE [NDLR : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement]. Aujourd'hui, sa rénovation est à prévoir en ralentissant le flux automobile. Nous envisageons aussi le transfert de la mairie au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère en con-

servant un logement locatif à l'étage ». ■

Quels sont les enjeux de la fin de mandat ?

« Je suis inquiet pour la forêt. Il faut que les communes forestières travaillent ensemble. Mon regret : la communauté de communes Cœur de Savoie. Ce fut un immense mariage mais on n'était pas prêt. On s'est mis ensemble alors qu'on ne s'aimait pas. Je ne l'ai pas digéré. »

Quelle est votre posture face aux élections municipales ?

« Je ne me représenterai pas aux élections municipales de mars 2026. Je passe la main dans une commune sans dette qui a évolué pendant 30 ans. »

● Propos recueillis par Brigitte Mauraz

Mercredi 19 février 2025

Ici on agit ! Environnement

PUBLI-COMMUNIQUÉ

La renaturation de la ville : une solution d'avenir



Photo C.B.-de Francesco
Depuis des dizaines d'années, le changement climatique nous pousse à réintroduire la nature en ville. À Chambéry, au lycée Monge, un travail "utopique" a été mené pour végétaliser la cour de l'établissement.

Depuis une quinzaine d'années, notamment à cause du changement climatique, ramener la nature en ville est devenu une nécessité. En effet, désimperméabiliser les sols, végétaliser les espaces publics en aménageant des lieux pour la petite faune (insectes, oiseaux...),

permet de préserver la vie sous toutes ses formes. En outre, la renaturation de la ville favorise l'infiltration des eaux pluviales (les sols sont perméables) ce qui limite les inondations et recharge les nappes phréatiques. Végétaliser l'espace public contribue aussi à rafraîchir l'air ambiant et

Écotopia ambassadeurs du lac du Bourget 2024-25

Les élèves de l'option Écotopia du lycée Monge, en partenariat avec le Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb), ont imaginé la cour renaturée lors d'une intervention du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, CAUE. Cette réalisation s'inscrit dans le projet pédagogique des Ambassadeurs du lac porté par le Cisalb.

les sols, ce qui permet de supporter les épisodes de canicule.

Renaturer la cour du lycée Monge : un cas d'école

Dans la cour du lycée Monge, sur l'espace goudronné, la température peut atteindre 50° C dès le mois de mai. Dans ces cas-là, les élèves se réfugient à l'ombre des grands arbres. Si la cour était moins goudronnée, non seulement elle serait plus esthétique, mais les lycéens se sentiront mieux. Le fait de végétaliser la cour comporte d'autres avantages : pouvoir profiter d'un environnement couvert toute l'année, mieux exploiter l'espace disponible en installant du mobilier (bancs, tables, transats...). On pourrait même imaginer un amphithéâtre pour faire classe... Au-delà cette action "locale", le lycée

participerait à un combat à plus grande échelle : avec la photosynthèse, les arbres, arbustes et fleurs transforment le dioxyde de carbone en oxygène et participent à la réduction de l'effet de serre.

Des conséquences réelles sur notre quotidien

L'écosystème lacustre est touché par le changement climatique. Jeudi 14 décembre 2023, l'extrémité de l'avenue du Grand Port d'Aix-les-Bains n'a-t-elle pas été inondée ? Le niveau de l'eau a dépassé la normale de 2 mètres ! Avec la croissance urbaine et le changement climatique, la part d'eau potable provenant du lac va augmenter, d'où la nécessité de le protéger, et plus généralement de protéger la ressource en eau.

EN CHIFFRES*

LA COUR DU LYCÉE MONGE :

- 50° C : température du goudron au soleil
- 30° C : température de l'air à l'ombre
- 4420 m² : superficie des parties à aménager de la cour

* Relevé des températures en mai/juin 2024.

Saint-Alban-Leysse

La conception d'un immeuble montré en exemple aux architectes

Conserver les bâtiments existants, tel a été l'objectif de Christian Patey, architecte des logements collectifs du Petit Leysse, à Saint-Alban-Leysse. Celui-ci a conservé les façades d'origine, en introduisant des coursives en bois, créant du vide. Il a présenté ce projet aux élus et architectes savoyards.

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a présenté les logements collectifs du Petit Leysse à Saint-Alban-Leysse aux élus et architectes de la région. Le but : valoriser ce type de conception.

C'est Christian Patey, l'architecte, qui a présenté ce site, livré il y a maintenant cinq ans, mais que la profession a voulu distinguer par sa conception et la volonté de conserver les bâtiments existants. Cet ensemble de logements puise, en effet, son identité dans le site qui l'accueille, c'est-à-dire une friche industrielle longeant la rivière de la Leysse.

Les façades de l'ancienne briqueterie ont été conservées

Le pari architectural : structure bois, agglos ajourés peints, a été de favoriser le langage du bâti neuf avec le passé



Les coursives en bois font l'originalité du site. Photo Le DL/P.H.

des anciennes scierie et briqueterie.

Cette friche industrielle et artisanale découle de sa localisation, en bordure de rivière où l'eau était la force vive et motrice des activités qui animaient ce quartier historique, situé impasse du Moulin. Les façades de l'ancienne briqueterie, en dentelles de briques enduites et de panneaux de bois qui servent de paravents en limite de la voie publique, ont notamment été conservées.

Côté rivière, le bâti neuf abrite l'ensemble des 36 logements, dont une partie est dédiée à l'accession à la propriété. Mais l'intérêt de cet immeuble

résidé dans le vide entre les façades conservées et le bâti nouveau où s'organisent des coursives en bois de distribution et la circulation verticale (escalier et ascenseur). Cet entre-deux emprunte son langage architectural à celui des ateliers de charpente.

Les habitants se sont largement approprié le lieu, avec des logements traversants qui bénéficient d'une bonne ventilation naturelle. Ils vivent au sein d'un nouveau modèle d'habitat qui s'inscrit donc au palmarès "Valeurs d'exemples" des réalisations architecturales de grande qualité.

• Philippe Hamelin

Albertville

Une nouvelle médaille pour le musée d'art et d'histoire

Déjà en 2023, le Musée d'art et d'histoire avait fait éditer, pour sa boutique, une médaille souvenir à l'effigie du musée. Elle a, depuis, rencontré un certain succès. Face aux demandes des visiteurs, le musée projette d'édition une nouvelle médaille souvenir mettant la cité médiévale à l'honneur. L'idée est d'utiliser un dessin réalisé par Jean-Pierre Hardy, fondateur et premier directeur du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Savoie. Le conseil municipal a voté une délibération, lundi 17 février, pour auto-



Au musée d'arts et d'histoire d'Albertville.

Archives photo Le DL/L.V.

riser le maire à signer le contrat de cession des droits de Jean-Pierre Hardy. Il est décédé en 2020 et son œuvre est toujours protégée par le droit d'auteur.

Architecture : les élèves du Nivolet ont réalisé une maquette du parc olympique



Les élèves du Nivolet en pleine création. Photo Olivier Bayle

Les élèves assistants en architecture du lycée des métiers du bâtiment Le Nivolet à La Ravoire vont présenter le projet “Albertville 1992-2030, les jeux en question”, visant à valoriser les Jeux olympiques d’hiver de 1992 à travers un parcours mémoriel, le 28 mars prochain.

Cathy Le Blanc, architecte conseil du CAUE de Savoie, a rencontré ces élèves. Accompagnés de leurs professeurs, les élèves ont élaboré un cahier des charges pour recréer la cérémonie d’ouverture de Philippe Decouflé. L’objectif était de

redonner vie à cet événement historique en intégrant des enjeux modernes comme la mobilité, l’écoresponsabilité et la place de l’humain, tout en le rendant pertinent pour les jeunes générations. Lors de cette première journée, quatre groupes ont conçu une maquette du parc olympique avec des matériaux comme le carton, le bois et la paille.

Les élèves espèrent convaincre élus et partenaires, et déclencher des récompenses pour leur créativité, lors de leur présentation finale.

• Michèle Buet

CAUE DE LA SAVOIE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement - Cathy Le Blanc



Mon école en chantier

*Projet co-construit en fonction de la nature
du chantier et des objectifs pédagogiques des
enseignants.*

Accompagnement à la compréhension du chantier de construction/rénovation de l'école.
Approche technique, approche sensible, approche environnementale de l'école et/ou des jardins de la ville.



Objectifs

- Education et sensibilisation aux enjeux de la construction et de la rénovation des bâtiments dans le contexte de la transition écologique.
- Education au regard et à l'analyse objective et subjective des formes architecturales.

- **1 an ou +**
- Durée du chantier,
- des travaux.

- **Tous les**
- **niveaux**

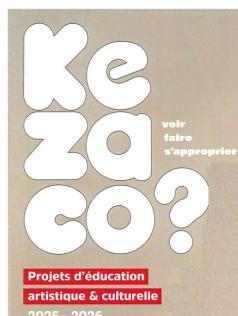
Exemples de thèmes abordés

- matériaux, formes et éléments d'architecture, étapes et acteurs du chantier, évolution et histoire des bâtiments, du quartier et de la ville...

Format d'intervention

Ateliers de découverte/exploration des formes, des matériaux, des techniques.

- Enquêtes d'observation sur le terrain.
- Visite de lieux de fabrique de l'architecture (chantier, artisans, matériauthèque) / rencontre avec les acteurs de l'architecture.
- conception, réalisation d'objets, de cartes, de maquettes / démarche créative.



Rénovation du bâti ancien : un document pour aider les collectivités

Ce jeudi 27 mars, à l'occasion de la Journée des maires et des collectivités de la Savoie, événement organisé par l'Association des maires et *Le Dauphiné Libéré/Ebra Events*, plusieurs conférences (urbanisme, transition écologique, aménagement du territoire) étaient organisées. L'une d'elles portait sur la rénovation du bâti existant, et notamment des écoles et églises.

Rénover ou démolir pour reconstruire ? Aujourd'hui, nombreuses sont les communes à devoir faire un choix concernant leur patrimoine ancien bâti. Pour les guider dans leur prise de décision, une table ronde sur la rénovation énergétique des bâtiments était organisée, ce jeudi 27 mars, à la Halle olympique d'Albertville, lors de la Journée des maires et des collectivités de la Savoie.

Pour l'occasion, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) et l'Association savoyarde pour le développement durable et de consommation de ressources, renouvelables (Asder) ont souhaité évoquer spécifiquement



Une première campagne de travaux a débuté il y a quelques mois pour la rénovation de l'église de Longefoy (Aime-la-Plagne). Archives Photo Le DL/Thierry Guillot

les églises et écoles construites avant 1950. « Ce sont des bâtiments avec des qualités architecturales, ils racontent la construction de notre territoire, souligne Rémi Chaudurié, chargé de mission à l'Asder. Il y a un fort enjeu de préservation. Par ailleurs, en termes de développement durable et de consommation de ressources, il est préférable de les rénover. » Se-

lon lui, ces projets « aux budgets importants doivent s'inscrire dans un temps long, sur plusieurs mandats ». Car d'un point de vue technique, la rénovation du bâti ancien présente un certain niveau de complexité. « Il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance du bâtiment avec une analyse historique, un diagnostic sanitaire et structuré », ajoute Nicolas Klein, con-

seiller énergie au SDES.

Pour appuyer leur propos, les intervenants ont pris l'exemple de l'église de Longefoy (Aime-la-Plagne). « Il y a un projet de rénovation en cours avec une première campagne de travaux, commencée en octobre 2024, pour permettre la levée de mise en péril », complète Rémi Chaudurié. Une deuxième tranche de travaux aura lieu dans les an-

nées à venir.

« Ce sont des bâtiments avec des qualités architecturales, ils racontent la construction de notre territoire »

Rémi Chaudurié, architecte au CAUE de la Savoie

Pour Nicolas Klein, des attentions toutes particulières doivent être portées sur la qualité de l'air et les matériaux utilisés pour la rénovation. « Ce sont souvent des bâtiments avec beaucoup d'humidité, souligne-t-il. C'est pourquoi il est essentiel d'étanchéifier. C'est une des premières sources d'économie d'énergie. »

En conclusion, le CAUE, l'Asder et le SDES ont annoncé avoir « créé un groupe de travail pour produire, d'ici la fin 2025, un outil abordable et accessible à destination des collectivités. Il doit leur permettre d'être efficaces dans leurs projets de rénovation des écoles et églises ». • Jérémie Pena

Vimines

Quel avenir pour l'ancienne colonie Alsace-Lorraine ?

Après 63 ans de présence à Vimines, la colonie de vacances de l'Association Alsace-Lorraine a arrêté son activité. La municipalité lance une grande concertation avec les habitants sur l'avenir de ce site stratégique idéalement placé au chef-lieu dans une perspective de redynamisation et de confortement de ses services à la population.

Le mercredi 26 mars a eu lieu une première réunion de travail avec un groupe d'études d'élus, une douzaine d'habitants, accompagnés du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie. Ils se sont concerté sur l'avenir de l'ancienne colonie de vacances de l'Association Alsace-Lorraine.

Un portage foncier porté par l'Établissement public foncier de la Savoie

La maire Corine Wolff a rappelé le contexte : « Au vu du coût important de cet achat, il a été décidé que l'Établissement public foncier de la Savoie (EPFL) se porterait acquéreur pour notre compte dans le cadre d'un portage foncier d'une durée maximum de six ans, afin de disposer de temps pour construire collectivement un projet qui réponde aux attentes des Vimenais. Six années c'est



Le projet du futur espace, anciennement la colonie de vacances, s'appellera "Le balcon de l'Epine". Photo Le DL/J.B.

long et court à la fois, dans la mesure où tout projet communal d'envergure nécessite plusieurs années pour son élaboration. Nous avons choisi d'associer à notre réflexion des habitants en considérant que toutes vos suggestions d'aménagement d'espaces publics, privés, professionnels, de nouveaux services ou types d'habitat, seront les bienvenues. »

À l'issue d'un tirage au sort sur une liste d'habitants issus des hameaux de la commune, ceux qui ont répondu favorablement ont été conviés à ce premier moment d'échange informel.

Le pré pourrait devenir un espace de pause et de jeux

Le but de la réflexion est d'étudier des possibilités d'occupations ponctuelles de certaines parties des bâtiments

sans que cela ne nécessite d'investissements importants. Il faut aussi réfléchir avec les associations et les scolaires sur des utilisations comme le pré qui peut devenir un espace de pause, de jeux pour les enfants ou de cheminement piéton protégé. Pour les bâtiments, seule la maison à l'entrée avec une valeur patrimoniale et l'immeuble de trois niveaux utilisé il y a encore quelques années peuvent être adaptés à moindres frais.

Le dortoir à l'abandon est très déterioré et amianté. Rémi Chaudurié du CAUE estime qu'il existe des potentialités de restauration accompagnées d'un fort enjeu paysager côté ouest. Les autres rendez-vous sont donnés le samedi 12 avril à 10 heures, le vendredi 16 mai à 17 h 30 et le jeudi 12 juin à 17 h 30.

● **Jacky Barthélémy**

Une soirée pour clôturer un projet innovant au lycée des métiers du Nivolet

Le lycée des métiers du Nivolet a organisé une soirée spéciale pour valoriser le travail de ses élèves sur les Jeux olympiques d'Albertville. Un projet interdisciplinaire ambitieux mêlant architecture, géographie et mémoire olympique, salué par un jury de professionnels.

Vendredi 28 mars, l'effervescence était à son comble au lycée des métiers du Nivolet. Une soirée spéciale a été organisée pour célébrer le projet des élèves sur les Jeux olympiques d'hiver d'Albertville, en présence de nombreuses personnalités, dont Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville et Alexandre Gennaro, maire de La Ravoire.

À l'initiative d'Olivier Bayle, enseignant d'arts appliqués et de culture artistique, d'Olivier Santos, professeur relais en architecture et patrimoine pour le territoire de la Savoie, ce projet éducatif novateur a permis aux élèves de se confronter à des enjeux contemporains tout au long de l'année. L'apogée de ce travail a été une battle d'architecture dédiée aux Jeux olympiques pour construire un chemin mémoriel accessible à toutes les générations.

La partie géographie a per-



Les élèves présentent au jury leurs œuvres. Photo Le DL/M.B.

mis d'explorer plusieurs dimensions: efficience du type d'aménagement, mixité des populations, cadre de vie, espaces économiques et enjeux environnementaux et climatiques en lien avec les JO et les écoquartiers.

Quand géographie, histoire et mémoire se rencontrent

Le projet en histoire a quant à lui exploré les relations internationales et le jeu des puissances avec l'impact géopolitique et la vitrine offerte pour le pays qui les organisent.

Cette thématique a abordé aussi la politique intérieure et le moyen donné de souder sa nation. Il s'est enrichi d'une visite à Albertville où les élèves ont pu découvrir la dimension mémorielle et patrimoniale des Jeux olympiques, qui avaient marqué tout un pays en 1992.

Cette immersion a permis aux étudiants de mieux comprendre l'impact social et urbain de tels événements sur une ville et ses habitants.

Au terme de la soirée, un jury a attribué des prix aux élèves qui ont présenté leurs projets innovants. Le premier prix a été décerné au

groupe Bulles mémoriales, qui a particulièrement séduit par la qualité et l'originalité de leur travail. D'autres prix ont été remis individuellement pour honorer des élèves au regard de leur création et réalisation.

Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville, a profité de l'occasion pour annoncer : « Aux Jeux olympiques d'hiver de 2030, Albertville sera le centre de presse, c'est là que seront tous les médias et les médailles seront remises le soir à Albertville, avant une grande fête ! »

• Michèle Buet

The invitation card features the following text and logos:

- Logos: Villes & Pays d'Art & d'Histoire, Espace Savoie, pass Culture, Tremplin 92, Halle Olympique.
- Text: Lycée des Métiers LE NIVOLET, Génie Bois Topographie, Yves FIORETTI, Proviseur LDM du Bâtiment, LE NIVOLET & ses équipes.
- Text: Vous invitent à la soirée de clôture du projet.
- Text: « Albertville 1992-2030, les jeux en questions »
- Date and Time: Vendredi 28 mars 17H00 à 19H00
- Location: Lycée des Métiers du Bâtiment, du Bois & de la Topographie, 921 route de Barby, 73490, La Ravoire
- Contact: 04 79 72 60 60, ce.0730032N@ac-grenoble.fr
- Sponsor: Fonds Vittorio Luzzati, Fondation Université Grenoble Alpes
- Call to Action: MERCI de confirmer votre présence à la soirée. MERCI!

À Marlloz, les lycéens deviennent les architectes de leur cour de récréation

Au lycée Marlloz, une classe de seconde s'est lancée dans un "battle d'architecture" pour repenser leur cour de récréation. Objectif: exposer les maquettes réalisées à la vue des décideurs pour espérer voir un jour leurs rêves sortir de terre.

Elève de seconde au lycée Marlloz, Shayma rêve d'un peu de verdure dans sa cour de récréation : « Elle est très bétonnée, il fait chaud et elle est moche. » Mercredi 9 avril, elle a participé avec ses camarades de classe à un « battle d'architecture » pour redonner vie à leur lieu de pause. À bas les considérations budgétaires, les lycéens avaient (quasiment) carte blanche : « On est sur une approche utopique, sourit Pauline Bosson, urbaniste au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Le but est de les faire rêver, mais ça reste un établissement scolaire. Tout ce qui est bowling ou KFC: on oublie. »

Habituée à intervenir en milieu scolaire, l'urbaniste a ramené foule de micro-arbustes, buissons et différents types de sols imprimés, mis à disposition entre les ciseaux, la peinture, les cure-dents et les pistolets à colle. Les cinq groupes d'élèves disposent d'une prise de vue aérienne de la cour de récréation, sur laquelle faire pousser leur maquette. Pergo-



Gorday imagine un espace de détente avec des bancs « pour discuter au frais avec des potes ». Photo Le DL/R.L.

la, cabane à livres, prairie fleurie, paniers de basket, mare pédagogique « avec des poissons et des grenouilles ». Les idées fusent et les élèves de Séverine Martinetto courent de partout dans la salle.

Tous les groupes souhaitent un espace de détente

La professeure d'arts plastiques avait organisé une sorte de « diagnostic » de la cour avec ses élèves quelques semaines

plus tôt : « Ce qui ressortait le plus c'était la chaleur, le goudron qui domine et le manque de lieux pour s'isoler, avec des tables et des chaises. » Entre deux éternuements appuyés de façon à faire rire ses copains, Gorday conceptualise un espace de détente : « Je fais comme un petit chemin avec des bancs pour se reposer, être un peu à l'écart de tout le monde et discuter au frais avec tes potes. » Tous n'ont pas les mêmes priorités au sein du groupe. Pour Salma, le plus important « c'est

de faire de l'ombre au maximum. »

Une table plus loin, l'équipe de Shayma cherche à ramener un peu de vie sur le morceau de béton : « On veut y mettre de la verdure, une cabane à insectes, et installer un potager que les CAP cuisine pourraient utiliser. » Elles imaginent aussi une sorte de stand pouvant servir lors des ventes de cookies organisées de temps en temps pour aider à financer les sorties scolaires. À quelques mètres, une cabane à livres « sous notre

responsabilité, pas celle du CDI » dans un coin inutilisé de la cour jusqu'ici, avec des poufs. L'urbaniste relève d'ailleurs que la volonté d'un espace « cocooning » pour s'isoler au calme, le temps de la récréation, est revenue dans chacun des groupes. Certains des lycéens imaginent même installer des transats, « comme ça, quand c'est ensoleillé, ça fait des endroits où on peut bronzer. »

Un argument pour demander des subventions

Toutes ces rêveries n'ont pas vocation à rester éternellement au stade de fantasme. L'idée, c'est qu'elles soient exposées dans le lycée à la vue des décideurs. « Pas besoin d'un long discours avec une maquette. Elles vont servir d'argumentaire pour demander des subventions. Ça reste la Région qui tranche à la fin », rappelle Pauline Bosson. Il faudrait bien compter « au minimum deux ans dans le meilleur des cas » pour que le millier d'élèves du lycée Marlloz voie sa cour métamorphosée. L'urbaniste prend appui sur la réussite d'une initiative similaire au lycée Charles-Baudelaire d'Annecy, où les idées des lycéens ont fini par sortir de terre. « Ce sont eux les experts de la cour de récréation. Le but, c'est de leur éviter une décision seulement venue d'en haut. »

• Robin Lozano

DL Archistorie, une nouvelle application lancée à l'Archi'Design 2025



Une table ronde a officialisé le lancement de l'application Archistorie. Photo Le DL/V.Z.

La troisième édition du festival Les Arcs Archi'Design s'est achevée vendredi avec le concours proposé par la mairie à une centaine d'étudiants issus de seize écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), de toute la France. Trente-deux projets ont été présentés pour créer un point de rendez-vous au cœur de la Ballastière, qui sera réalisé en bois. Deux jurys, l'un public et l'autre composé de professionnels et d'institutionnels en ont retenu quatre. Et les lauréats les ont présentés un à un, en plans et maquettes, dans la Coupole leurs réalisations.

Auparavant, la salle emblématique de la station accueillait une table ronde sur le lancement officiel d'une nouvelle application gratuite sur smartphone développée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 73), l'Archistorie qui permet une visite augmentée d'Arc 1 600. Un nouvel outil de découverte de ce site à la fois Patrimoine du XX^e siècle et labellisé "Architecture contemporaine remarquable" par le ministère de la Culture. Cette application est désormais disponible.

Quel avenir et quels usages pour la halle et la place du Bourniau ?

L'avenir de la halle et de la place du Bourniau, à Novalaise, a été discuté lors d'une réunion publique ce lundi 28 avril. En groupes, ils ont pensé à une végétalisation, l'installation de mobilier urbain confortable, la sécurisation et l'envie d'un lieu de vie singulier.

Près de quatre-vingts personnes ont répondu à l'appel de la commune pour réfléchir à l'avenir de la halle du Bourniau. Objectif: se projeter et définir l'usage de la halle et de sa place.

La réunion, fixée à ce lundi 28 avril, a démarré in situ en présence du cabinet Patey architectes, de Chambéry, qui a rappelé l'historique du projet architectural. Puis les participants ont été invités à rejoindre la salle du Pré Saint-Jean pour poursuivre les échanges.

Répartis en groupes d'une douzaine de personnes, ils ont été invités par le Centre d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (Cae) de la Savoie à exprimer leurs ressentis.

Entre végétalisation, installation de mobilier urbain et sécurisation

Tous ont les mêmes: la place ne donne pas envie de s'y installer, ni la halle. L'été la chaleur renvoyée par le béton est terrible. Les courants d'air et les pigeons empêchent les gens de



Dans la salle du Pré Saint-Jean, les participants ont imaginé les usages possibles de la halle du Bourniau et de la place. Photo Le DL/M.D.

s'abriter sous la halle. Le bruit de la circulation routière et les risques encourus par les piétons de circuler dans cet espace aux délimitations « troublantes » sont également mentionnés. Les participants se sont exprimés avec sincérité et ont été entendus par le cabinet d'architecture et le Cae.

La suite de la réunion s'est orientée vers l'avenir de la place et de sa halle. Le Cae a demandé aux participants d'imaginer des usages pour différents types de profils, par exemple un enfant de 8 ans qui a envie de se défouler, un homme de 35 ans qui retrouve ses

amis, une mère de famille qui circule avec une poussette ou encore une personne âgée qui vit en appartement.

Créer un lieu de vie unique

Les participants se sont volontiers prêtés au jeu en faisant des propositions concrètes d'expériences de vie. Plusieurs idées se retrouvent, quels que soient les profils étudiés: la végétalisation de la place, l'installation de mobilier urbain confortable, le besoin de sécurité et l'envie de faire de la halle un lieu de vie, de ren-

contres avec des animations (jeux, guinguettes, concerts, expositions...) et des services (mur d'escalade, librairie et salon de thé, bar à jeux...).

L'épineux dossier du devenir de la halle du Bourniau et de sa place est désormais ouvert. La population a montré son intérêt pour le sujet et son envie d'en faire quelque chose de collectif.

Le Cae va maintenant reprendre la matière recueillie, en tirer des idées fortes et proposer des principes d'aménagement à la commune qui prévoit de revenir vers les habitants.

• Marie Diard

Grésy-sur-Isère

Quand l'architecture se met au service des habitants

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie a organisé une visite de l'espace multi-activités de Grésy-sur-Isère en compagnie de l'architecte qui l'a conçue. L'occasion de revenir sur les qualités de ce bâtiment.

Le défi n'était pourtant pas simple : livrer un bâtiment fonctionnel qui réponde aux besoins d'une commune de 1200 habitants, pour les activités des écoles, sportives, associatives, les fêtes familiales et communales. Le tout dans une enveloppe budgétaire raisonnable tout en l'intégrant dans un environnement de montagne.

Mercredi 14 mai, le Caué, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie, proposait une visite de deux structures particulières dont celle de l'espace multi-activités de Grésy-sur-Isère. Parmi les personnes présentes, l'architecte qui a conçu la structure, Ludovic Frenas, des membres du Caué et d'autres architectes venus découvrir le bâtiment et ses spécificités, de nombreux élus, de Grésy et aussi d'autres communes ayant des projets similaires.

Les caractéristiques du bâtiment ont été évoquées lors de la visite qui a mené les intéres-



De nombreux élus des communes du département étaient présents pour cette visite, proposée par le Caué, de l'espace multi-activités de la commune. Photo Le DL/C.C.

sés dans chaque coin afin d'étudier, du sol au plafond, les particularités de ce bâtiment livré en 2016 dont l'empreinte s'intègre parfaitement dans le paysage. Construit sur un terrain en pente plein Sud, le bâtiment profite de la déclivité du sol pour superposer les fonctions. L'accès principal se fait par le bas. Le socle en béton est surmonté d'une structure bois bardée de lames de mélèze non traitées et posées selon un principe de clins verticaux à recouvrement.

Les différentes pièces de l'espace multi-activités s'articulent autour d'une grande salle, très haute de plafond pour per-

mettre les activités sportives et dont les matériaux ont été pensés et agencés de façon à proposer une acoustique idéale pour les artistes et troupes s'y produisant. Vestiaires, cuisine, salle de rangement du matériel complètent l'aménagement du rez-de-chaussée dans lequel on entre dans un bel espace pouvant accueillir des réceptions.

«Il est utilisé tous les jours»

Aujourd'hui il fait office de cuisine pour les enfants de l'école en attendant la construction d'un restaurant sco-

laire au sein même de l'école. À l'étage par lequel on accède depuis une autre entrée, d'autres salles ainsi que l'espace chaufferie et renouvellement d'air.

Simple, sobre, lumineux, fait de matériaux durables et économiques, le bâtiment de quelque 1000 m² et d'un million d'euros, a été réalisé rapidement et vieilli particulièrement bien. « Il est utilisé tous les jours, précise François Gaudin, maire de la commune, mais nous en limitons l'usage trop festif. Il est essentiellement réservé aux habitants et associations du village. C'est pour eux qu'il a été construit. »

● C.C.

Actu locale Tarentaise

Le Dauphiné Libéré
Lundi 2 juin 2025

Aime-la-Plagne •

Une rencontre autour de l'habitat

La CAUE, l'APTV et la commune d'Aime-la-Plagne proposent une soirée discussion autour de l'habitat. Visites en centre du bourg d'Aime et table ronde à la médiathèque sont au programme de cette rencontre qui se déroulera ce mardi 3 juin, de 18 à 20 heures. Corine Mai-roni, maire d'Aime, apportera son témoignage concernant la volonté politique menée par la commune ces dernières années, Laurent Louis, architecte conseil, parlera des préoccupations et réalités vécues par les habitants. En qualité de notaire, Pierre Louis Bouvier abordera la sécurité des clauses visant à bien encadrer la vente des biens et Roan Troeirra, de la société Unitoit, présentera l'habitat participatif.



Delphine Pichon, directrice du CAUE 73.

rentes approches, notamment technique et environnementale», détaille Delphine Pichon.

Trois axes majeurs

L'an dernier, Le CAUE a lancé son projet associatif pour les quatre années suivantes, jusqu'en 2027. «*Dans ce cadre-là, nous avons souhaité nous concentrer sur les enjeux prioritaires de la Savoie, en évitant le risque d'éparpillement*», commente Delphine Pichon. Ainsi le conseil d'administration a fait le choix d'orienter plus particulièrement l'action du CAUE sur trois sujets : le patrimoine et les énergies renouvelables ; la densité urbaine et enfin l'urbanisme favorable à la santé (UFS). «*Sur la densité, il y a un vrai enjeu de société. Nous devons œuvrer à faire accepter au grand public cette nécessité de densifier et réfléchir à comment se l'approprier*, explique Delphine Pichon. Concernant l'UFS, on travaille en étroite collaboration avec l'Agence régionale de santé. L'objectif est de contribuer à bâtir des territoires qui intègrent pleinement les enjeux de santé dans les projets. » Enfin, en 2024, le CAUE 73 a sorti une application permettant de visiter une réalisation architecturale en réalité augmentée. Le premier lieu disponible est Arc 1600, pour mieux comprendre les principes d'aménagement de l'époque. ●

BENJAMIN LECOUTURIER

Une activité variée pour le CAUE de Savoie

En assemblée générale le 12 juin dernier, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie a fait le bilan d'une année 2024 riche en activités et en projets accompagnés.

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE 73) a tenu son assemblée générale le 12 juin dernier. L'occasion pour cet organisme départemental, créé en 1978, de présenter la diversité de ses actions de 2024. «*Le CAUE 73 compte 123 collectivités adhérentes et est financée en partie grâce à la taxe d'aménagement, reversée par le Département de la Savoie. Nous venons en aide à toutes les collectivités en amont*

de leurs projets architecturaux et d'urbanisme, avec un réel accompagnement», indique Delphine Pichon, directrice de la structure.

Des missions importantes

Outre cet accompagnement, rendu possible par le réseau de vingt-trois architectes conseils sur la Savoie, le CAUE 73 remplit d'autres missions, notamment autour de la sensibilisation, avec la visite de projets d'aménagement remarquables,

comme les gorges du Sierroz, à Aix-les-Bains, ou encore le barrage de la Coche, en Haute-Tarentaise. «*En parallèle, nous menons aussi des actions pédagogiques en milieu scolaire, principalement dans les collèges et dans les lycées. Avec la Ville de Chambéry, nous participons à la démarche Kézako, pour aider les enfants de primaire à comprendre l'organisation et le fonctionnement du chantier de rénovation qui touche leur propre école, à travers diffé-*

Trois questions à Annick Cressens, présidente du CAUE

Fort de 99 communes, de neuf communautés de communes et d'une quinzaine d'organismes départementaux, d'associations, d'établissements scolaires et de particuliers, le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a tenu mercredi 11 juin son assemblée générale. Rencontre avec sa présidente Annick Cressens.

L e CAUE, des missions au service de la qualité architecturale et des paysages savoyards

« Fort de 99 communes, de neuf communautés de communes et d'une quinzaine d'organismes départementaux, d'associations, d'établissements scolaires et de particuliers, le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a tenu mercredi 11 juin son assemblée générale.»

Quelle est la vocation du CAUE de la Savoie ?

«Créé en 1978, le CAUE a pour mission d'accompagner les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement. Il est composé de représentants de l'État, de collectivités locales, d'un réseau de 23 architectes consultants et des personnes qualifiées choisies notamment en raison de leurs activités au sein d'associations locales. Ce faisant, le CAUE est un outil d'aide à la décision des communes, des collectivités territoriales et des particuliers avec pour priorité d'associer la qualité du cadre de vie au respect des principes du développement durable. On



«Le premier enjeu est de s'adapter en permanence aux besoins de la population, à de nouveaux modes de vie tout en entretenant notre héritage et en poursuivant notre développement», explique Annick Cressens, présidente du CAUE. Photo Le DL/G.J.

peut compléter en ajoutant que le CAUE de la Savoie s'affirme également comme un partenaire reconnu pour engager la transition énergétique dans un rôle d'échanges entre les acteurs du territoire.»

Plus précisément, quelles sont les quatre missions autour desquelles s'articulent vos actions ?

« Le conseil des collectivités territoriales par la conduite de réflexions globales et l'accompagnement dans leurs projets et démarches. Nous avons également un rôle d'information avec notamment un centre de ressources et une photothèque en ligne. Le troisième axe va à la sensibilisation de tous les publics à la compréhension de l'urbanisme et à la connaissance de l'environnement en programmant des visites, conférences, projections, des

animations... Enfin nous proposons des temps de formation à destination des élus, techniciens et professionnels sur la base de modules adaptés.»

Tous ces objectifs répondent à des orientations stratégiques plus profondes ?

« Le premier enjeu est de s'adapter en permanence aux besoins de la population, à de nouveaux modes de vie tout en entretenant notre héritage et en poursuivant notre développement. Le second enjeu est de faire connaître aux Savoyards, notre cadre de vie, de sensibiliser le public jeune et de faire rayonner le CAUE comme vitrine départementale. En troisième lieu nous avons à garantir la bonne lisibilité de nos champs d'intervention et la qualité des réponses apportées.»

• Propos recueillis par Guy Jacquemard

Chindrieux

Les écoliers ont appris l'histoire de l'église Saint-Laurent



Josy Rosset a mis en lumière les aspects architecturaux et historiques de l'église. Photo Le DL/S.G.

Les CM1 et CM2 de l'école de Chindrieux ont visité, vendredi 19 septembre, l'église Saint-Laurent, avec Josy Rosset, guide du patrimoine de Savoie Mont-Blanc.

Cette église est sous le feu des projecteurs cette année puisqu'elle célèbre ses 150 ans. « C'est une date anniversaire qui tombe à point nommé puisque, cette année, le thème des Journées européennes du patrimoine est l'architecture », explique Josy Rosset. La guide a convenu avec l'enseignante Stéphanie Busnot d'associer les élèves de CM1 et CM2 à une découverte de l'église en tant que bâtiment communal. Cette visite s'inscrit dans le cadre du vendredi des Enfants du patrimoine, qui précède le week-end des Journées européennes du patrimoine.

Cette manifestation, créée en 2003 par les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) d'Île-de-France et devenue nationa-

le en 2018, rencontre chaque année un fort succès avec plus de 40 000 élèves participants à l'événement. Pendant plus d'une heure, les écoliers chindrelains ont écouté la guide, qui avait soigneusement préparé son intervention pour l'adapter à ce jeune public.

« J'ai conçu une visite commentée sous forme de bande dessinée, sans connotation religieuse, mettant en lumière les aspects architecturaux et historiques du lieu, les ouvriers, les matériaux, comme la pierre et la molasse, et les techniques de construction, à la manière d'un château », précise Josy Rosset. Les élèves ont ainsi notamment appris que l'église, de style néogothique, avait été achevée à la fin de l'année 1866 et qu'elle était alors citée comme l'une des plus belles églises du diocèse, avec ses trois nefs et ses vitraux réalisés par Lucien Béguile de Lyon.

• Sylvain Gorges

Le Dauphiné Libéré
Lundi 22 septembre 2025

Chambéry

Patrimoine: l'Instruction en famille des Savoie en visite au Muséum



Vendredi 19 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, 12 collégiens de l'association Instruction en famille des Savoie (IEF) de Bellecombe-en-Bauges sont venus visiter le Muséum d'histoire naturelle de Chambéry. Photo Le DL/C.D.

* Le CAUE de la Savoie coordonne cet évènement national « Les Enfants du Patrimoine »
- JOURNÉE DU PATRIMOINE POUR LES SCOLAIRES, à l'échelle du département de la Savoie, qui se déroule le vendredi de la veille des journées du Patrimoine pour le Grand Public.

Le Dauphiné Libéré
Vendredi 17 octobre 2025

Savoie

Les Forestivités s'installent dans le département

Pendant les vacances de la Toussaint, une cinquantaine d'animations seront proposées dans tout le département dans le cadre des Forestivités, avec un événement de lancement à Chambéry ce dimanche.

Les Forestivités proposent une première édition sauvage, après deux éditions réussies en Isère. Le festival itinérant, co-porté par Pôle Excellence Bois et Communes forestières Savoie, vise à faire découvrir les métiers du bois, valoriser une économie locale responsable, et sensibiliser petits et grands aux enjeux climatiques et forestiers.

Avec près de 40 % du territoi-

re couvert par la forêt, une filière bois rassemblant 900 entreprises et près de 3 500 emplois, et un engagement en faveur de la transition écologique, la Savoie s'imposait comme un territoire idéal pour cette édition.

Un lancement festif et gratuit à Chambéry, capitale forestière d'un jour, est organisé au parc de Buisson-Rond dimanche 19 octobre de 10 à 18 heures. Au programme, un village forêt-bois comportera des stands interactifs, des jeux et ateliers. De nombreuses démonstrations seront présentées : scie mobile, sculpture à la tronçonneuse... En plus d'un marché des artisans, des spectacles vivants seront donnés en plein air.



Après deux éditions réussies en Isère, le festival itinérant pose ses valises en Savoie. Archives photo Philippe Tripier

Du côté des animations nature, on pourra prendre le départ d'une course d'orientation et d'une balade de sensibilisation

sur les tiques. Des rencontres avec les professionnels de la filière seront organisées. Un partenariat inédit a été noué avec

le festival Chapiteau Théâtre autour du spectacle *L'Enfant des Cèdres*.

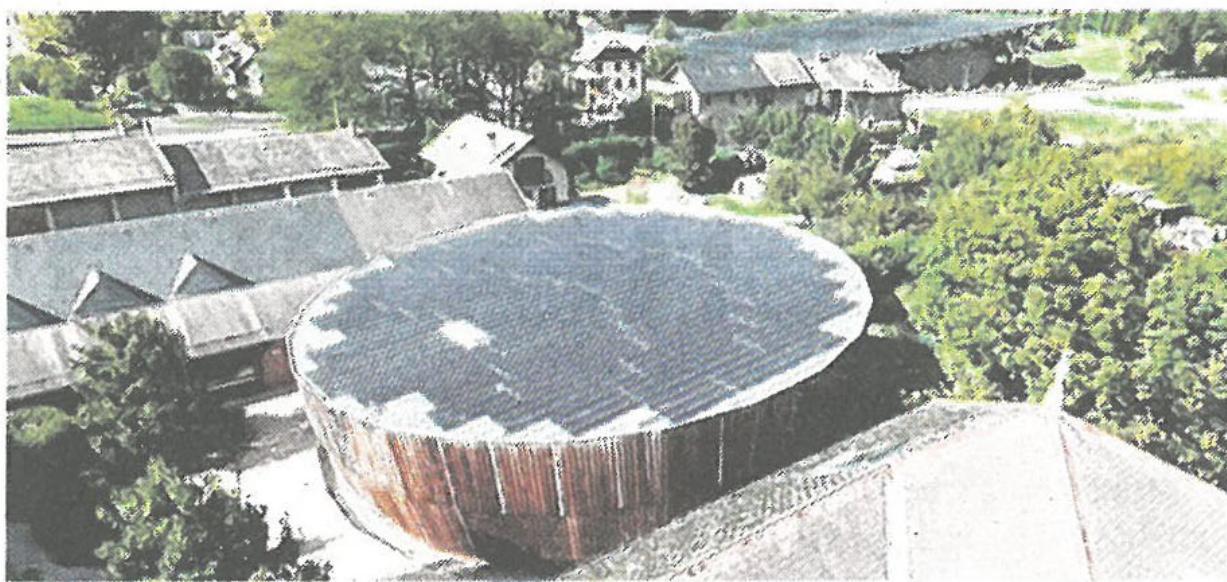
Jusqu'au 2 novembre, une cinquantaine d'autres animations seront organisées dans toute la Savoie, à l'initiative de collectivités, associations, entreprises, établissements scolaires et structures culturelles : visites d'entreprises, sorties terrain et contées, ciné-débats et conférences, présentation de nouvelles technologies pour la gestion des forêts, ateliers immersifs et pédagogiques.

● A.M.

Festival. Du 19 octobre au 2 novembre. Programme complet : www.forestivites.fr et réseaux sociaux.

* le CAUE de la Savoie participera à cette journée de lancement des Forestivités 2025
animation : atelier « Architecture en bois et dôme géodésique »

Saint-Jean-de-Maurienne • Une visite de la salle Auguste-Bozon le 24 octobre



La salle de répétition Auguste-Bozon à Saint-Jean-de-Maurienne. Photo Le DL/V.D.

Dans le cadre du festival départemental les forestivités, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie organise, le vendredi 24 octobre, une visite de la salle Auguste-Bozon. Construite en 2009 d'après les plans des architectes Jean Brucy et Giuseppina Ciaramella, la salle sert de lieu de répétition aux différents orchestres de la vallée, notamment à la Lyre mauriennaise. Construit en bois local et disposant de panneaux solaires sur le toit, le bâtiment est dit à «énergie positive», c'est-à-dire qu'il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. La visite proposée par le CAUE est gratuite, mais sur inscription, sur le site forestivite.fr/savoie.

Albertville

Patrimoine : les temps forts à ne pas manquer d'ici la fin de l'année

Jusqu'à décembre, le service Ville d'art et d'histoire d'Albertville va proposer un riche programme en lien avec la découverte du patrimoine local. Entre visites guidées, journées du patrimoine, animations pour les enfants... Tour d'horizon des rendez-vous à cocher sur votre agenda.

● Les journées du patrimoine

Rendez-vous incontournable du début de l'automne, les journées européennes du patrimoine sont l'occasion de (re)découvrir des lieux emblématiques du territoire. Samedi 20 et dimanche 21 septembre, la cité médiévale de Conflans, le château de Manuel de Locatell et le musée d'art et d'histoire se dévoileront lors de visites guidées. Par ailleurs, le musée sera accessible gratuitement, tout le week-end, de 10 à 18 heures. Ce même week-end, le Festiv'Arts sera de retour dans la cité médiévale le dimanche 21 septembre. Au programme : marché d'artistes, démonstrations et ateliers...

● Des théâtres patrimoine au musée

Ouvertes à tous, ces animations sont organisées dans le cadre des ateliers proposés par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) d'Arlysère. Une boisson chaude ou froide et des biscuits sont offerts à chaque participant à l'issue de l'animation. Rendez-vous le



Le bâtiment d'origine de l'hôtel Million date de 1770. Il accueillait alors un relais de poste, une auberge, une écurie et une boucherie charcuterie. Archives photo Le DL/L.V.

10 octobre pour profiter de l'exposition «1824-2024. Une pierre, des digues... toute une histoire!» en compagnie d'un guide-conférencier ; et le 18 décembre pour un atelier d'initiation à la dorure à la feuille. Dans un autre registre, le musée proposera des séances de yoga les mercredis 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 17 décembre (suivies de visites thématiques du musée).

● Des visites guidées de lieux emblématiques

Envie de partir à la découverte de l'hôtel Million, du cimetière de Saint-Sigismond ou encore de la cité médiévale de Conflans ? Ne ratez pas les visites guidées prévues respectivement les 14 octobre, 27 octobre et 2 novembre. L'hôtel Million ouvrira ses portes dans le cadre de la semaine du goût. L'occasion sera donnée de se plonger dans l'histoire de cette institution albertvilloise et l'évolution de la gastronomie. L'immersion dans les allées du cimetière permettra d'appréhender les évolutions

de la société sous l'angle de son rapport à la mort et à sa célébration. Enfin, pour la cité de Conflans, les visiteurs déambuleront dans les ruelles et se plongeront dans la vie des Conflarins au fil des siècles.

Pour découvrir la ville et son histoire, ne manquez pas également les traditionnelles pauses patrimoine. Après celle dédiée mardi dernier à l'église Saint-Jean-Baptiste, les prochaines seront consacrées au palais de justice (7 octobre), à la bannière «Société d'humanité d'Albertville» au musée (4 no-

vembre) et aux collections de plans et de dessins des archives municipales (2 décembre).

● Dixième édition des journées nationales de l'architecture

Depuis leur création en 2016 par le ministère de la Culture, les journées nationales de l'architecture visent à sensibiliser tous les publics à l'architecture et à ses métiers. Cette édition 2025 se déroulera à Albertville le dimanche 19 octobre sur le thème «architectures du quotidien» et en partenariat avec le CAUE 73 (programme détaillé à venir).

● Et pour les plus jeunes...

Les enfants ne seront pas oubliés avec de nombreuses animations à venir pendant les vacances scolaires : découverte du musée avec son doudou (22 octobre), atelier mosaique toujours au musée (29 octobre), chasse au trésor dans Conflans (29 octobre), parcours patrimoniaux d'orientation... Les familles pourront participer à un jeu de piste dans le centre-ville (22 octobre) ou à un atelier d'initiation à la dorure (20 décembre).

● G.A.

Programme complet et inscriptions en ligne sur www.albertville.fr. Plus d'infos au 04 79 37 86 85 ou sur la page Facebook Albertville culture. À noter que le musée d'art et d'histoire sera fermé du 15 novembre et 15 décembre inclus.

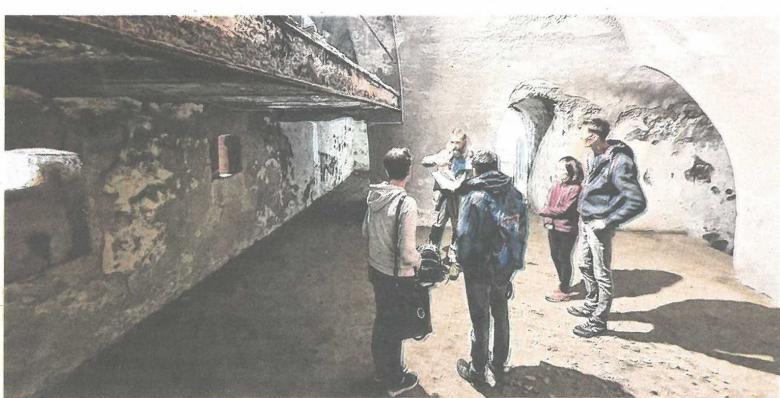
Nouveauté : les conférences du jeudi sont gratuites

Là aussi, c'est un rendez-vous incontournable pour mieux connaître le patrimoine local. Les conférences du jeudi, désormais gratuites, vont faire voyager les plus curieux vers des univers bien précis.

Au programme de cette fin d'année : le fort du Mont présenté par Denis Bohan, président des Amis du fort du Mont, et Raphaël Excoffier, guide-conférencier (2 octobre), l'histoire de l'alimentation et de la gastronomie avec l'intervention de Bruno Gachet, docteur en histoire et génétologue

(16 octobre), les fruits et l'arboriculture dans la Savoie ancienne en présence de Yannick Grand, professeur agrégé d'histoire (20 novembre) et la villa gallo-romaine du Grand Verger à Gilly-sur-Isère dont les secrets seront dévoilés par Henri Barthélémy, archéologue et Pascale Dubois, guide-conférencière (11 décembre).

Raphaël Excoffier, guide de la Ville, viendra conter l'histoire du fort du Mont le 2 octobre.
Archives photo Le DL/G.A.



Albertville

Visite guidée du centre-ville, le nez en l'air

Dimanche, à l'occasion des journées nationales de l'architecture, une visite guidée du centre-ville est proposée avec pour fil rouge : les façades... Leur histoire, leur avenir...

C'est une invitation à lever le nez que lancent le service Ville d'art et d'histoire d'Albertville et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie, à l'occasion des journées nationales de l'architecture. Rendez-vous dimanche 19 octobre, à 10 heures, pour une visite guidée; à deux voix, sur le thème "Les façades : quelle histoire? Quel avenir?"

Une visite en deux heures dont le départ est fixé à 10 heures devant le magasin Singer, au croisement de la rue Jacques-Porraz et de la rue Félix-Chautemps. L'occasion de réfléchir à l'identité architecturale de ce bâtiment signé Amédée Bugnard. Un architecte qui a d'ailleurs marqué la ville de son empreinte dans un style inspiré de l'art déco. C'est d'ailleurs lui qui a signé l'entrée du stade de rugby, (baptisé du nom de Jo Fessler depuis) plaine de Conflans. Et pas seulement...

Partant de ce bâtiment, Cédrick Valet, chargé de mission pour le CAUE, et Hervé Dubois, guide pour le service Ville d'art et d'histoire, élargiront leur présentation en englobant dif-



Dimanche 19 octobre, le rendez-vous est fixé à 10 heures devant le magasin Singer, au croisement de la rue Jacques-Porraz et la rue Félix-Chautemps. Photo Le DL/Laurence Veuillen

férents immeubles du quartier, dont le lycée Jean-Moulin. L'intérêt de cette visite selon Floriane Gillet, c'est d'observer l'architecture de bâtiments de différentes époques.

La visite se poursuivra devant la sous-préfecture, rue de la République et place de l'Europe. « Cinq ou six pauses sont prévues. Elles permettront à la fois de se pencher sur l'histoire du bâtiment, de faire le lien avec son rôle, son fonctionnement mais aussi d'écouter le ressenti des participants. » Et Floriane Gillet d'insister sur le caractère grand public de cette visite : « Surtout ne pas croire qu'elle

est réservée à des connaisseurs, des spécialistes en architecture. Comme lors des journées européennes du patrimoine, l'idée c'est de valoriser le patrimoine qui existe autour de nous. »

Et également de s'intéresser à son avenir, et de se poser des questions sur les conséquences et risques de la technique d'isolation des façades par l'extérieur. Un voyage du passé au futur...

● L.V.

Visite gratuite. Limité à 15 participants. Inscriptions obligatoires sur www.albertville.fr



conseil
d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement



Nous contacter:
caue@cauesavoie.org
04 79 60 75 50
cauesavoie.org

Rénover les églises et les écoles anciennes

Le CAUE de la Savoie, dans le cadre de ses missions de conseil et d'accompagnement, ainsi que dans le cadre de la veille qu'il opère sur le territoire départemental, constate régulièrement des difficultés rencontrées par les communes pour appréhender la reprise de leur bâti ancien.

Il s'agit plus particulièrement des projets concernant les églises et les écoles édifiées avant 1950, des édifices faisant partie des principaux patrimoines dans les paysages savoyards.

Partant de ce constat, le CAUE a décidé de constituer en 2025 un groupe de travail composé d'experts et de représentants des institutions locales en vue de produire des outils clairs et pratiques à destination des élus savoyards, leur permettant d'envisager la restauration, la rénovation ou la réhabilitation maîtrisée de ces patrimoines importants, en opérant dès le départ les meilleurs choix possibles.

Ces outils auront notamment pour objectifs :

- de rappeler de manière concise les principaux enjeux architecturaux, patrimoniaux et environnementaux;
- de proposer des cadres méthodologiques permettant de faciliter le montage de ces projets;
- de s'orienter dès le départ vers les interlocuteurs et partenaires compétents du territoire;
- d'apporter les informations techniques utiles : diagnostics techniques, particularités et bonnes pratiques liés au bâti ancien, stratégies énergétiques, prise en compte du développement durable dans les projets etc.;
- d'apporter des références inspirantes de projets déjà réalisés.



Église de Saint-Alban-de-Montbel

La rénovation des églises et des écoles anciennes présentant des enjeux énergétiques, ce projet s'inscrit dans l'orientation stratégique du CAUE « Patrimoine et Énergies Renouvelables ». Il a fait l'objet d'une première présentation sous forme de table ronde au salon des maires de Savoie à Albertville le 27 mars 2025, à laquelle étaient associés l'ASDER, le SDES, ainsi qu'AGATE.

Planter l'avenir

Feux, insectes, maladies végétales... de tout temps, la forêt a subi des attaques. Ces dernières années, elle est mise à rude épreuve en raison du changement climatique et de l'épidémie de scolytes qui touchent les épicéas. Alors, quels sont les leviers d'action pour une gestion durable des forêts de Savoie ? Réponses de DIDIER CORNEVIN, chargé de sylviculture à l'Office National des Forêts (ONF).



Il n'y a pas une forêt mais des forêts en Savoie.

Selon les territoires, elles sont composées d'essences différentes, depuis les peupliers en Chautagne jusqu'aux mélèzes et pins cembro dans les hautes vallées de Maurienne et de Tarentaise. La forêt de demain sera encore plus diversifiée pour être plus résistante. Pour l'aider à se renouveler sans déséquilibrer l'écosystème, nous créons régulièrement des puits de lumière et plantons ponctuellement de nouveaux arbres. Environ 40 000 par an de 40 espèces locales avec, en tête, le mélèze suivi du pin sylvestre. Les plants sont pour la plupart issus de la pépinière que nous avons lancée il y a 5 ans à Ruffieux, la réglementation française étant très stricte en la matière. Nous testons également des essences non indigènes comme le pin maritime, le douglas, le sapin de Turquie ou l'épicéa de Serbie dans ce qu'on appelle des îlots d'avenir. Il y en a une dizaine en Savoie sur un demi-hectare à chaque fois. Les nouvelles plantations participent au rajeunissement de nos forêts. Des arbres de tous âges, forts et solides, limitent les risques de coupes rases et donc l'érosion des sols et les chutes de blocs.



Quand un petit insecte chamboule la forêt et toute une filière !

Les forêts de Savoie sont confrontées à une crise sans précédent due à la prolifération des scolytes, cet insecte qui décime les épicéas à une vitesse alarmante. L'État et le Département se mobilisent aux côtés des acteurs de la filière pour apporter des réponses à la hauteur des enjeux. Principal défi : exploiter les bois scolytés et les valoriser dans la construction et la rénovation. Questions à RÉMI CHAUDURIÉ, architecte, chargé de mission au CAUE de Savoie (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et membre du Pôle Excellence Bois.

Comment expliquer la prolifération des scolytes ?

En raison du réchauffement climatique, les épicéas sont de plus en plus stressés par le manque d'eau. Fragilisés, ils sont un vrai terrain de propagation des scolytes qui aiment la chaleur. Le résultat est visible de loin : ces taches brunes dans nos forêts. Autrefois très ponctuel, ce phénomène est bien connu des propriétaires forestiers, scieurs et charpentiers depuis plusieurs générations. Il s'est aggravé ces dernières années, au point d'impacter aujourd'hui toute la filière bois. Face à cette situation, nous devons faire preuve de résilience et briser les idées reçues. Chacun peut être un maillon de la chaîne du bois scolyté.

Comment tirer parti du bois scolyté ?

S'il est récolté rapidement, il est tout à fait valorisable en bois d'œuvre. Légèrement bleuté en raison d'un champignon qui se développe dans les parties touchées, ce bois est de très bonne qualité, avec les mêmes propriétés structurelles que celles d'un bois sain. Des architectes aux porteurs de projet, chacun est appelé à l'utiliser dans ses projets. Les collectivités avec les professionnels montrent l'exemple avec des initiatives qui émergent : un pôle d'échange multimodal à Bourg-Saint-Maurice, une micro-crèche à Saint-Pierre-de-Curtille ou encore un chalet pour les bergers à Beaufort. Nous ne sommes qu'au début du chemin, mais la prise de conscience collective doit être rapide pour développer les usages du bois bleu et favoriser le renouvellement des forêts touchées.



poleexcellencebois.fr

Découvrez la vidéo du Pôle excellence bois « Je suis le bois bleu » [ici](#) :



Chambéry

Avec une première à Buisson Rond, les Forestivités sont lancées

La journée d'ouverture des Forestivités, ce dimanche 19 octobre, au parc de Buisson Rond à Chambéry, a été une réussite. Avec le soutien du Département de la Savoie, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de tous les partenaires et mécènes, les co-porteurs Pôle excellence bois et les Communes forestières de Savoie ont inauguré les Forestivités.

Julien Haase, président de Pôle excellence bois, a exprimé la joie de voir autant de monde intéressé par cette première journée. Il rappelle l'objectif premier de ce festival : « rassembler le grand public autour des questions et des enjeux des forêts et des filières bois, et ainsi reconnecter les usagers à la nature environnante ».

Le public a été accueilli avec différents ateliers autour du bois pour les enfants et les adultes avec des quiz, des ateliers de confection, des jeux en bois, un marché d'artisans locaux, des stands de différents acteurs de la filière bois-forêt, des spectacles de théâtre avec la compagnie Chapiteau théâtre et de musique dans les arbres avec la compagnie Arbatou.

Les Forestivités durent deux semaines sur l'ensemble du département avec, par exemple, mardi 21 octobre, la visite de la plateforme bois-énergie pour comprendre comment la matière locale est transformée en énergie à La Compôte, et un atelier sensoriel à La Base à Chambéry, pour ressentir la forêt au-



La compagnie Arbatou a proposé le concert *Ça souffle dans les arbres*. Photo Le DL/A.M.



Julien Haase, président de Pôle excellence bois, lors de la journée d'ouverture de Forestivités, le dimanche 19 octobre au parc de Buisson Rond. Photo Le DL/A.M.

trement, mercredi 22 octobre.

● Agathe Memier

Le programme ainsi que les

inscriptions sont disponibles sur forestivites.fr/savoie/programme-agenda

* Le CAUE de la Savoie a participé à cette journée de lancement des Forestivités
animation : atelier « Architecture en bois et dôme géodésique »

Une visite autour de l'architecture du restaurant scolaire

Livrée en 2023, la cantine scolaire de Curienne a permis de redynamiser le centre-bourg. La semaine dernière, une visite a eu lieu, dans le cadre du festival des Forestivités. Retour sur l'architecture de ce bâtiment, construit avec du bois local et dans un souci écologique.

Le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), sous l'égide de Rémi Chaudurié, architecte chargé de mission, a organisé, la semaine dernière, pour la première fois en Savoie, et dans le cadre du festival des Forestivités 2025, une visite du restaurant scolaire de Curienne.

Livré en 2023, ce nouvel équipement, qui s'inscrit dans un projet global de redynamisation du centre-bourg, a pour spécificité d'être constitué principalement de bois communal. Une vingtaine d'élus et d'architectes étaient présents.

Une démarche écologique et locale

Les étapes de la réalisation ont été expliquées par les architectes de l'agence Na Architecture et le maire Stéphane Bochet. Étalées sur cinq ans à cause du Covid, elles ont été repensées plusieurs fois. Finalement, le défi a été lancé d'utiliser du bois local. De plus, la conception a pris une



La construction du bâtiment a été imaginée à partir de bois de la forêt communale. Le DL/M.B.

forme participative avec les habitants, les employés et les futurs utilisateurs du bâtiment.

La construction a été imaginée à partir de bois de la forêt communale avec la notion très forte de circuit court. Des matériaux sains ont été utilisés pour respecter la qualité de l'air : comme du linoléum naturel plutôt que des sols en PVC. Au total, sur l'ensemble du bâtiment, seules les fondations ne sont pas démontables, s'il devait y avoir une déconstruction.

Le projet de la cantine scolaire s'est orienté dès le début vers une importante partici-

pation des enfants sur l'ensemble des étapes de transformation du bois, en donnant la priorité au sens de la consommation et d'une production responsable. Le restaurant a été doté d'une chaudière à granulés bois mutualisée, avec le bâtiment de l'auberge communale.

La mise en place d'une dizaine d'ateliers s'est opérée de manière très fluide. Thomas Capitain, de l'Office national des forêts, est intervenu à l'école et dans la forêt pour faire découvrir les méthodes de marquage, de gestion et coupe de bois. La parcelle de bois Douglas a pu être exploitée en

toute légalité pour le projet. Avec Louis Roseau, bûcheron et scieur mobile, très heureux d'avoir participé au projet, a procédé à quelques démonstrations sur la place du village.

Un autre atelier, auquel ont participé les enfants, a été le débardage à cheval, technique traditionnelle de transport, évitant d'abîmer la forêt. Des visites ont été organisées par Caroline Salomon, du Parc naturel régional des Bauges, à la scierie de La Compôte et aux ateliers de charpente et de séchage du bois en menuiserie.

Les enfants ont ensuite participé à la visite de la structure.
● Maéva Bouachrine

Viviers-du-Lac

Des écoliers ont créé une exposition sur l'architecture à la bibliothèque

La bibliothèque de Viviers-du-Lac a accueilli les élèves de l'école pour une journée autour de l'architecture. De celle-ci, les enfants ont créé une exposition. Elle est visible jusqu'au samedi 22 novembre.

Les élèves de CE2-CM1 de Céline Magnin, de l'école de Viviers-du-Lac ont créé une exposition autour de l'architecture. Visible jusqu'au 22 novembre, elle a pu voir le jour notamment grâce au travail de la bibliothèque municipale et de Pauline Besson, urbaniste au Conseil d'architecture et d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

Avec pour thème "architectures du quotidien", cette exposition met l'accent sur des réalisations souvent perçues comme "banales" mais qui façonnent pourtant le quotidien et le cadre de vie de chacun.

Affiner le regard des enfants pour qu'ils reconnaissent les éléments architecturaux

La classe a vécu une matinée d'activité autour de l'architecture avec un parcours dans le centre-bourg de Viviers-du-Lac. L'objectif était d'affiner le regard des enfants sur les éléments d'architecture qu'ils côtoient au quotidien, les sensibiliser à la forme et la nature des constructions qui les en-



Suite à la matinée consacrée à la Journée nationale de l'architecture, le travail des enfants de la classe CE2-CM1 est exposé à la bibliothèque jusqu'au 22 novembre. Photo Le DL/J.-P.G.

tourent. Pauline Besson a conduit la séance et a répondu aux questions des enfants. Cette prise de conscience a permis l'acquisition d'un vocabulaire adapté pour décrire et nommer les éléments. « Les enfants ont pu découvrir les belles choses qui nous entourent et qui contribuent à la qualité de vie dans la commune. Mon but : que les enfants puissent apprendre, reconnaître pour mieux apprécier, respecter, aimer et pouvoir reproduire cette observation partout où l'on

se promène pour avoir conscience de la diversité de l'architecture tout autour de nous », a expliqué l'urbaniste.

Le parcours a permis de réaliser différentes activités à chaque point d'arrêt avec des croquis, et différentes activités facilitant l'observation. Chaque groupe d'enfant, muni d'une tablette, avait une mission de reportage photos, sur des éléments précis d'architecture. C'est ainsi que, lors de la seconde partie de la matinée, les enfants ont réalisé des pan-

neaux qui sont maintenant exposés dans la bibliothèque. L'ensemble a été complété par une petite matériaux, et quelques livres donnent du sens à ce travail collectif sur l'architecture.

L'exposition permettra de retrouver les détails d'architecture : portes, fenêtres, murs, garde-corps qui ornent la commune et son centre-bourg.

• Jean-Paul Gaspard

Exposition visible jusqu'au 22 novembre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

trajectoires géohistoriques des villages abandonnés en montagne

(Alpes françaises, italiennes et Pyrénées espagnoles) :



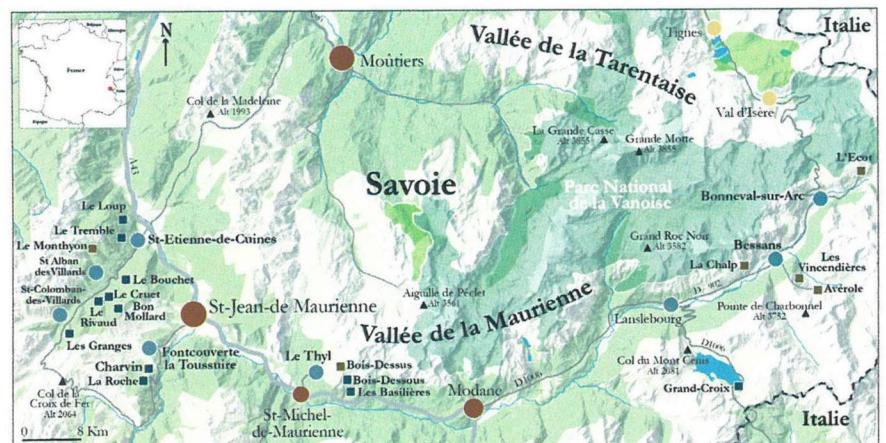
PATRIMOINE
BÂTI

une géographie des modalités de désappropriation et de réappropriation des écarts montagnards

Carte de localisation des hameaux mauriennais étudiés dans la thèse.

Les villages abandonnés en montagne représentent un objet d'étude peu visible en sciences humaines et sociales et notamment en géographie, alors que les restes de ces anciens espaces vécus parsèment les territoires et paysages montagnards. C'est à l'échelle des deux principaux massifs montagnards d'Europe occidentale que cette thèse s'interroge sur la place de ces unités de vie devenues obsolètes au cours du siècle dernier. Les secteurs étudiés se localisent au sein des Alpes françaises (vallée de la Maurienne, massif du Chablais, Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence), italiennes (massif du Grand-Paradis et Val Grana), ainsi que dans les Pyrénées espagnoles (Haut-Aragon). Le terme de village abandonné tel qu'appréhendé dans ce travail de recherche est entendu au sens large, celui d'un espace vécu devenu un lieu abandonné. Il recouvre donc par conséquent plusieurs formes spatiales à l'image des hameaux entièrement délaissés comme ceux étudiés dans la vallée de la Maurienne, mais aussi des communes (hameaux & chef-lieu) intégralement abandonnées dans les Alpes du Sud par exemple. Afin de saisir au mieux l'importance spatiale et la dimension temporelle associées à ces anciens lieux de vie, une approche géohistorique (XIX^e - XXI^e siècle) a été mobilisée. L'objectif de cette thèse a été d'appréhender les trajectoires d'abandon, mais également celles de réappropriation potentielle de ces villages. Autrement dit de comprendre pourquoi des lieux de vie ont été abandonnés au cours du siècle dernier ? Quelles sont les dynamiques à l'œuvre une fois ces sites délaissés ? Et enfin, quelles perspectives s'offrent désormais à certains de ces villages isolés en pleine montagne ?

Pourquoi des villages ont-ils été abandonnés au cours du XX^e siècle ? Il s'agit là de la première interrogation qui a guidé la reconstitution des trajectoires d'abandon de ces sites. Les villages de montagne localisés à l'écart et organisés



1/ Accessibilité au territoire d'étude

- Autoroute
- Route nationale
- Routes départementales
- Routes secondaires
- Pôles structurant le territoire

2/ Villages étudiés

- Hameaux abandonnés
- Hameaux abandonnés puis réhabilités
- Communes de rattachement des sites étudiés
- Principaux bourgs localisés à proximité des hameaux étudiés

3/ Espaces sous statut de protection

- Parc national localisé à proximité des sites étudiés
- Réserves naturelles localisées à proximité des sites étudiés

sous la forme de communautés villageoises agropastorales ont été les grands perdants de l'exode rural des territoires montagnards. Pour ces populations, l'éloignement des nouveaux pôles urbains, l'absence de route et plus largement de modernisation de ces espaces vécus ont été les principales causes expliquant l'abandon de ces sites. Nous pouvons ainsi évoquer les cas des hameaux du Bouchet, du Cruet, de Bon Mollard, ou encore du Rivaud, tous localisés en rive droite du torrent du Glandon dans la vallée des Villards en Maurienne, et qui n'ont jamais vu arriver la route. D'autres facteurs, dans un contexte d'exode rural, ont pu précipiter l'abandon total de villages.

La survenue d'une catastrophe naturelle ou un épisode meurtrier lié à une guerre ont été à l'origine d'un poids du drame jugé insurmontable par des populations rescapées, les incitant au départ. C'est ce qui se produisit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale sur la commune du Thyl en Maurienne où furent abandonnés les hameaux du Bois-Dessus, du Bois-Dessous et des Basilières. S'ajoute également la mise en œuvre de politiques d'aménagement de la montagne qui, tout en voulant organiser l'espace, ont contribué à le désorganiser profondément. Les projets de grands barrages alpins et pyrénéens, ainsi que les actions de reboisement (*Restauration des*



© Y. Nacef, 2023



Ruines et enrichissement du hameau abandonné du Bois-Dessous (Le Thyl - Saint-Michel-de-Maurienne).

Terrains en Montagne et Repoblación forestal, laissent apparaître un autoritarisme d'État sous couvert d'intérêt général, ayant constraint des communautés villageoises à abandonner définitivement leur lieu de vie, non sans un sentiment de déracinement toujours présent localement.

L'entrée en phase d'abandon de ces sites au terme d'une phase de survivance de leur peuplement plus ou moins longue, pose la question du devenir de ces villages abandonnés. Une fois délaissés, ces espaces connaissent des dynamiques post-abandon marquées par une dégradation des constructions sous l'effet des intempéries et de l'absence totale d'entretien, ainsi que par un enrichissement. Prenons l'exemple du hameau de Sur la Roche (Fontcouverte-la-Toussuire), de l'enveloppe bâtie, aux champs et prés les plus éloignés, en passant par les jardins et autres vergers, c'est bien tout l'espace

villageois désormais abandonné qui connaît une mise en friche. Émergent au sein de ces paysages montagnards de véritables friches villageoises, ces dernières se caractérisent alors par un désintérêt des acteurs territoriaux pour des entités de vie jugées obsolètes, laissant apparaître une mise en oubli à la fois individuelle et collective de ces sites à l'échelle locale. Se dessine une première grande trajectoire, celle de sites dont la phase d'abandon a perduré jusqu'en ce début du XXI^e siècle. Au milieu d'une végétation devenue prédominante, ces villages se composent dès lors de ruines, qui en tant que forme spatiale ultime de l'abandon, laissent se profiler une disparition à terme de ces restes, sous l'effet de leur propre décomposition.

La disparition de ces restes n'est toutefois pas inéluctable, et certains villages peuvent être marqués par des formes de réappropriation illustrant alors une réversibilité de l'abandon. Cette seconde grande trajectoire se traduit spatialement par l'émergence de réappropriations prenant différentes formes. La patrimonialisation des restes villageois en est l'une d'entre elles : centrée sur une réappropriation de la mémoire des lieux, elle témoigne d'un nouvel intérêt des populations locales vis-à-vis d'un passé villageois empreint de nostalgie. Ces mises en patrimoine recouvrent différentes actions principalement menées par les acteurs locaux (mairie, association, parc). Restauration d'édifices, création de sentiers d'interprétation, intégration des sites à une offre de randonnée ou création d'écomusées sont autant d'exemples attestant d'une révélation des valeurs patrimoniales de certains sites. Ces patrimonialisations d'éléments vernaculaires ne sont toutefois pas sans présenter quelques limites mêlant fragilité ou échec des projets.

La réhabilitation de villages abandonnés est sans doute la forme de réappropriation la plus aboutie. Depuis quelques années, et au terme d'un temps de délaissement plus ou moins long, certains villages connaissent des réhabilitations entreprises par des personnes à la recherche d'aménités

environnementales (calme, isolement, proximité avec la nature, etc.), faisant de ces sites de véritables lieux de villégiature. Leurs nouveaux usages centrés sur les loisirs tranchent avec ceux qui prévalaient par le passé : les terrasses et autres piscines ont remplacé les granges et les étables qui n'ont plus vocation d'être. Ces réhabilitations de villages ne sont pas sans créer d'importantes problématiques pour les collectivités locales concernées. Les choix complexes de zonage de ces sites dans les documents d'urbanisme opérés par les élus locaux, ainsi que le raccordement aux différents réseaux (routier, eaux, assainissement, électricité) de ces villages, peuvent représenter des charges difficilement assumables pour de petites communes rurales. Il en résulte des décisions urbanistiques mal comprises, ainsi que des réhabilitations sauvages qui favorisent des tensions localement.



© Y. Nacef, 2023. Photographie : M. Spadaro

Les Vincendières, exemple de hameaux partiellement réhabilité en Maurienne.

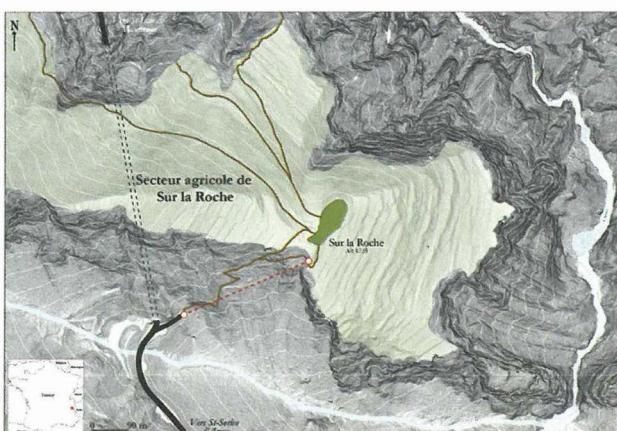
À travers la reconstitution de ces trajectoires, il a été possible d'appréhender les transformations qu'ont connues les espaces ruraux montagnards au cours des 150 dernières années, faisant de l'objet village abandonné un marqueur spatial de ces mutations territoriales.

Yannis Nacef



Ecomusée Casa Narbona (Castelmagno - Val Grana - Italie) consacré à l'histoire du hameau abandonné en 1960.

© Y. Nacef, 2023, et après l'étude de sentiers et éléments de l'île de Géopatrimoine



1/ Le hameau abandonné de Sur la Roche : un lieu de vie perché

- Hameau d'habitat permanent de Sur la Roche sur la commune de Fontcouverte-la-Toussuire abandonné au cours de la décadie 1940
- Anciens chemins ruraux d'accès aux hameaux et à son secteur agricole désormais abandonné
- Route départementale 926 reliant le fond de la vallée de la Maurienne à Saint-Sorlin-d'Arves
- Grand tunnel routier de la Combe Génin

2/ Un hameau autrefois entouré d'un vaste secteur agricole en terrasse

- Secteur agricole en terrasse du hameau de Sur la Roche désormais abandonné et enfriché
- Ancien cible à foins entre le hameau et la route départementale 926

L'importance de l'espace agricole en terrasse du hameau aujourd'hui abandonné de Sur la Roche (Maurienne), établi à partir de modèles numériques de terrain.

Référence bibliographique :

Rechercher l'invisible. Les hameaux abandonnés des vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, Yannis Nacef, Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie - Mémoires et Documents n°CXXIV, 2022.

focus

Ce sujet est à la croisée de différents champs : architecture, urbanisme, paysage, vivre ensemble. La réflexion et le travail de recherche viennent nourrir l'action de terrain menée par l'équipe du CAUE de la Savoie lors des conseils aux collectivités locales. Pour cela, le CAUE de la Savoie a soutenu la thèse de Yannis Nacef dès les débuts de la réflexion. Après 3 années de travail, une journée a été organisée le 1^{er} juillet 2025, sur site, en vallée de Maurienne où élus et professionnels de l'architecture ont pu toucher du doigt les problématiques vécues.

Pauline Bosson

le patrimoine au cœur de la redynamisation des Petites Villes de Demain

la Commanderie des Échelles

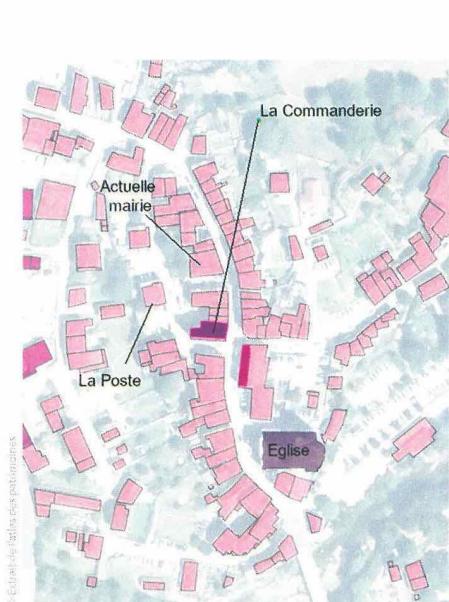


PATRIMOINE
BÂTI

Le bourg des Échelles, porte d'entrée du Parc Naturel Régional de Chartreuse, fait l'objet depuis 2020 d'une attention accrue au patrimoine de son centre-ancien à travers le programme *Petite Ville de Demain*¹. Porté par l'Agence pour la Cohésion des Territoires, ce dernier vise à redynamiser les centres-anciens des petites communes rurales, améliorer l'attractivité locale et renforcer les services aux habitants. Dans cette démarche, la commune des Échelles présente la singularité d'avoir misé sur la thématique patrimoniale dans son projet de redynamisation.



Les façades XVII^e siècle de la Commanderie.



Les Échelles – plan du bourg.

Dès 2020, souhaitant se doter d'un document cadre stratégique de l'évolution urbaine du bourg, la commune confie à l'agence d'architecte/urbaniste Ritz la définition d'un plan guide préfigurant une liste d'actions inscrites dans une convention co-signée avec l'État. Ce document s'appuyant sur un diagnostic préalable du territoire permet de planifier et coordonner des actions à différentes échelles et temporalités. Le plan-guide propose ainsi plusieurs actions notables pour la valorisation patrimoniale.

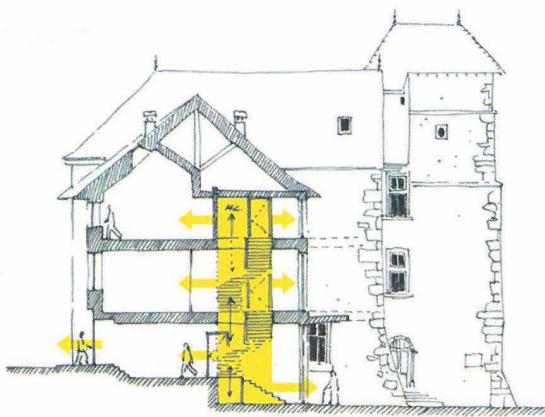
Le projet de réhabilitation de la Commanderie

L'une des actions les plus emblématiques porte sur l'ancienne Commanderie, monument historique inscrit en cœur de bourg. Édifiée par l'Ordre

La symbolique est forte mais l'adaptation aux besoins actuels et aux exigences d'un établissement recevant du public questionne la capacité de l'édifice à évoluer sans affecter sa valeur patrimoniale. Une solution sera trouvée avec l'opportunité d'acquérir les différents lots de l'immeuble mitoyen et d'envisager alors un projet d'ensemble réunissant les deux bâtiments.

La construction du projet

Avec l'accompagnement du CAUE, la collectivité recrute un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, le BET ABAMO. En concertation dès les phases amont avec les services patrimoniaux de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)², il réalise une étude de programmation et rédige un cahier des charges pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre. Ainsi, le programme est dimensionné en fonction de la capacité des deux bâtiments, et les compétences nécessaires aux études patrimoniales tout comme les points de sensibilité patrimoniale et archéologique sont clairement





Insertion graphique du projet de nouvelle mairie sur la place Béatrice de Savoie.

Le plan guide identifiait le potentiel de la place Béatrice de Savoie. Elle est cependant jusqu'alors avant tout un espace circulé et de stationnements prisés par les visiteurs et riverains par sa proximité immédiate du centre-bourg et des commerces. L'agence Ritz imagine alors une répartition plus adaptée des stationnements sur l'ensemble du bourg, ménageant ainsi un véritable parvis piéton arboré profitant également à la terrasse du commerce en vis-à-vis de la Commanderie, au bâtiment de la Poste et à l'ouverture de la vue vers le grand paysage.

identifiés, permettant notamment d'anticiper les zones de fouilles et les mesures d'évitement. Cette phase préparatoire concertée s'avère facilitatrice de toutes les démarches ultérieures et garantie du succès de l'opération. Elle permet la recherche de partenaires financiers pour qu'un tel projet puisse être assumé par une petite commune (État, Département, Région, Fondation du Patrimoine, mécénat...).

Concilier nouveaux usages et valorisation patrimoniale

Une équipe pluridisciplinaire remporte en 2024 le concours d'architecture composée d'architectes du patrimoine et de BET d'ingénierie. Elle produit un diagnostic patrimonial et sanitaire détaillé, support de l'avant-projet qui sera de nouveau concerté entre la collectivité et la DRAC.

Le parti pris comprend plusieurs points forts : l'entrée de la future mairie est retournée du côté de la place Béatrice de Savoie sur le bâtiment

de l'annexe, remettant en lumière les façades XVII^e siècle du monument. Le hall d'entrée devient traversant et généreusement vitré, reliant visuellement la place et la rue Jean-Jacques Rousseau, en dépit du dénivelé naturel entre ces deux espaces publics. Tous les équipements techniques prépondérants sont intégrés au volume de l'annexe ; la création d'un ascenseur et d'un escalier et l'adaptation des niveaux de planchers de l'annexe permettent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la Commanderie dont les planchers historiques sont préservés. Enfin, un travail de concertation avec l'architecte des bâtiments de France permet d'arrêter le dessin de la nouvelle façade de l'annexe, future entrée de la mairie ; celle-ci concilie besoin de visibilité de cette nouvelle entrée de la mairie, expression contemporaine et valorisation de la Commanderie en évitant un rapport de concurrence trop appuyé.

Rayonnement sur le bourg, requalification d'espace public et plan-façades

Le retournement de l'entrée de la mairie invite alors à requalifier son espace de présentation pour une mise en valeur à la hauteur de l'enjeu.

Parallèlement, la commune se dote d'un plan-façades après définition d'un nuancier de teintes et d'un guide technique à destination des habitants, afin d'encourager la revalorisation des façades du bourg par une participation financière de la commune. La Fondation du Patrimoine devient partenaire de ce projet et apporte ainsi un soutien financier complémentaire par un système de label sur des biens à caractère patrimonial.

Ainsi, l'exemple des Échelles démontre qu'en mobilisant une ingénierie formée au patrimoine et en sollicitant des partenaires techniques et financiers adaptés dès les prémisses des projets, les *Petites Villes de Demain* peuvent répondre au défi de la réhabilitation du patrimoine bâti tout en répondant aux enjeux de revitalisation de leur territoire.

Hélène Blin

Architecte des bâtiments de France

Notes

- 14 communes retenues en Savoie. Outre Les Échelles : Le Pont-de-Beauvoisin, Saint-Genix-les-Villages, Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny, Valgelon-La Rochette, Entrelacs, Albertville, Ugine, Moûtiers, Bourg-Saint-Maurice, Saint-Jean-de-Maurienne, Modane, Fourneaux.
2. L'ordre hospitalier Saint-Jean-de-Jérusalem s'installe aux Échelles dès le XIII^e siècle sous l'impulsion de Béatrice de Savoie qui en possède le château.
3. Conservation Régionale des Monuments Historiques, Service Régional de l'Archéologie, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

ingénierie du projet de la Commanderie

Plan-guide : Agence Ritz

AMO : ABAMO & Co

Maîtrise d'œuvre :

Agence NC2B : Chiara Bortoletto & Nicolas Bigot

BET Structure : Cetis

BET fluides : Studis Ingénierie

Économiste : Indico

BET acoustique : GA Acoustique

Partenaires techniques et financiers

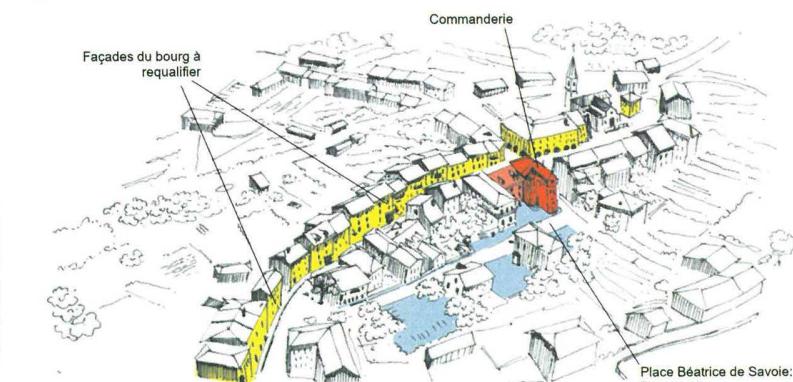
État / DRAC

Département de la Savoie

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Fondation du Patrimoine

© UDAP de Savoie - Agence Ritz



Opération façade – linéaire rue JJ Rousseau.

© Echelle échelle des changes - Atelier Hiltz



**La rubrique
DES PATRIMOINES de Savoie**



Le nouveau bâtiment communal a été inauguré par les élus



Après les discours successifs et l'arrivée de la nuit, le maire Serge Dal Bianco a coupé le ruban. Photo Le DL/M.P.

Habitants du village de Saint-Vital et élus se sont réunis, vendredi 14 novembre, à l'occasion de l'inauguration du bâtiment communal.

Il y avait foule vendredi 14 novembre pour la soirée inaugurale du nouveau bâtiment communal qui abrite la bibliothèque, le périscolaire, et la cantine scolaire. Les familles et les enfants des écoles, les élus des communes voisines, l'architecte Delphine Claudel, et les entreprises avaient pris place sur le parvis de la mairie.

Avant de couper le traditionnel ruban tricolore, le maire, Serge Dal Bianco accueillait le sous-préfet d'Albertville, Bruno Charlot, le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Fabrice Pannekoucke, accompagné de Séverine Vibert, le premier vice-président du conseil départemental, Franck

Lombard, représentant Hervé Gaymard excusé, Dominique Ruaz et André Vairetto, conseillers départementaux.

Le maire aborda la genèse du projet depuis les premières ébauches jusqu'à la mise en service. Le CAUE qui aida à écrire le scénario, l'architecte qui organisa la mise en scène, la quinzaine d'entreprises, avec une cinquantaine d'acteurs qui réalisèrent la construction.

Un coût de 1,5 million d'euros

Force est de constater que ce bâtiment cumule de nombreuses vertus : construit à l'emplacement d'un ancien bâtiment vétuste, idéalement situé au cœur du village, il regroupe trois services dans des volumes très bien isolés et très performants énergétiquement. Il dispose d'une toiture photovoltaïque produisant le tiers des

besoins énergétiques du bâtiment.

Le coût de ce bâtiment de 300 m² est d'environ 1,5 million d'euros TTC. L'Etat a contribué à hauteur de 250 000 €, la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 190 000 €, le Département a octroyé 225 000 €. Aides auxquelles il faut ajouter 8 000 € de Savoie Biblio, et 34 000 € au titre du fonds Leader, financé par l'Europe.

Après le discours du maire qui remercia tous les acteurs et tous les contributeurs, prirent la parole tour à tour, le premier vice-président du conseil départemental, le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le sous-préfet achevant son intervention par une allusion documentée sur l'origine de Saint-Vital. Tous ont loué la qualité et la pertinence de cet équipement, pour conforter le lien social intergénérationnel.

● Marcel Pulvin

Le plateau sportif au cœur d'un atelier participatif



Le site du plateau sportif fera l'objet de l'atelier participatif ce mardi, animé par le conseil d'architecture. Le DL/M.L.

La commune de Grignon a pour projet d'améliorer le plateau sportif de l'école. Dans ce cadre, elle invite la population à apporter sa contribution lors d'un atelier de travail participatif et citoyen, animé par Cédrik Valet, socio-ethnologue au conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Cet atelier aura lieu ce mardi 25 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle polyvalente de la commune.

Construire l'avenir de l'espace existant

Cette rencontre sera l'occasion pour la population intéressée de poser un diagnostic sur l'existant, d'exprimer les besoins de la commune, tout en pesant les enjeux du projet d'amélioration du site, importants pour les écoles et pour les habitants. Au cours de cet atelier participatif, tout un chacun pourra apporter ses idées afin de cons-

truire pour l'avenir un espace adapté, inclusif.

Après une présentation du projet, Cédrik Valet souligne qu'il « précisera la méthode de travail, les règles de comportement, avec l'objectif de déterminer les perspectives du site, produire des éléments qui permettront à la commune d'envisager ce qui peut être fait à cet endroit, en réponse aux besoins de la mairie. On peut penser à la désimperméabilisation du terrain en réponse aux aléas climatiques actuels. » Ce travail participatif sera restitué aux élus. Par la suite, les participants pourront prendre connaissance de la finalité du travail.

● M.L.

Atelier ouvert à tous (population, associations, enseignants). Renseignements et inscriptions à accueil@mairie-grignon.fr ou au 04 79 38 64 55 (donner nom, prénom et adresse mail).

Beaufort

La ferme de la Cayère, futur espace muséal du territoire



Les acteurs du projet réunis sur le site de la Cayère, futurs espaces d'exposition et d'animation patrimoniale. Photo Le DL/A.D.B.

Abandonnée durant des années, la ferme de la Cayère à Beaufort connaît depuis peu une véritable renaissance. Porté par la commune, des élus et des acteurs du patrimoine, le site — qui abrite notamment un moulin hydraulique presque unique en France — est en pleine transformation pour devenir un espace muséal dédié à l'identité du Beaufortain.

C'est une histoire qui commence il y a plus de vingt ans. En 2001, la commune de Beaufort acquiert la ferme de la Cayère, un ensemble de bâtiments marqué par le temps : un moulin hydraulique rare, un grenier, une forge, une ferme. Longtemps, le site reste en suspens, en attente d'une idée, d'une impulsion. Puis les initiatives s'enchaînent, les acteurs se multiplient, et un projet prend forme. Aujourd'hui, la Cayère est en pleine métamorphose : elle deviendra un espace muséal consacré à l'identité du Beaufortain. « Il fallait imaginer, construire, ras-

sembler », résume Éliette Viard Gaudin, adjointe au patrimoine, qui menait la présentation devant élus et partenaires.

C'est en 2013 qu'un tournant s'opère avec l'arrivée de l'association Patrimoine Beaufortain. Un an plus tard, Éliette Viard Gaudin entre au conseil municipal. Le signal est alors clair : il faut sauver le site.

Un moulin presque unique

La toiture est restaurée, les bâtiments consolidés. Puis des recherches s'organisent. Avec l'appui des archives départementales, 26 vestiges liés à l'eau sont recensés dans la commune. La Fédération des Moulins, venue sur place, confirme le potentiel exceptionnel du lieu : la roue du moulin, installée sous le bâtiment, constitue une rareté en France.

En 2020, un nouvel élu rejoint le trio en charge du patrimoine : Walter Vincenzi. Avec lui, le projet s'accélère. Soutenue par Espaces valléens et le Caeu, la commune structure son ambi-

tion, approfondit le dossier, trouve des partenaires. Les travaux débutent l'année suivante. Aujourd'hui, Walter Vincenzi suit le chantier tandis qu'Éliette Viard Gaudin se consacre à la future scénographie aux côtés des scénaristes affectées au projet.

Parallèlement, une série d'interviews vient d'être achevée. Ces contenus nourriront le musée, organisé autour de trois grandes thématiques l'agropastoralisme, le patrimoine hydraulique, l'histoire du ski dans le Beaufortain.

Le projet ne se limite pas à la restitution du passé. À côté du parcours muséal, un partenariat avec l'AAB donnera vie à un espace dédié au thème De la graine au pain. La construction récente d'un four à pain ouvre la voie à des animations, fournies publiques, ateliers et événements.

L'office de tourisme prendra la gestion du lieu dès cette année. Objectif : faire de la Cayère un espace culturel, où patrimoine et ruralité se racontent au présent.

● Alain De Bortoli